



**Rapport  
annuel  
31/12/2020**

**UP+ERGY**  
POWER AUTONOMY EXPERTS

# SOMMAIRE

<b>1. PANORAMA 2020</b> .....	<b>5</b>
<b>2. GOUVERNANCE</b> .....	<b>6</b>
2.1 Le fonctionnement.....	6
2.1.1 Organigramme juridique et périmètre de consolidation.....	6
2.1.2 Relations mères-filiales.....	6
2.1.3 Code de Gouvernement d'Entreprise.....	6
2.1.4 Le Conseil d'Administration au 31/12/2020.....	9
2.1.5 Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration.....	11
2.1.6 Administrateurs indépendants.....	11
2.1.7 Accès à l'information des administrateurs.....	12
2.1.8 Règlement intérieur.....	12
2.1.9 Conseil d'Administration tenus en 2020.....	12
2.1.10 Conventions.....	12
2.1.11 Intérêts des dirigeants.....	12
2.2 Les comités mis en place par le Conseil d'Administration.....	13
2.2.1 Comité d'Audit, comité des rémunérations et comité de sélection et de nomination.....	13
2.2.2 Comité Exécutif.....	13
2.3 Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants.....	13
2.3.1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux.....	13
2.3.2 Rémunération des administrateurs.....	13
2.3.3 Options de souscription & d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social.....	14
2.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social.....	14
2.3.5 Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social.....	14
2.3.6 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social.....	14
2.3.7 Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux.....	14
<b>3. LA DEMARCHE RSE CHEZ UPERGY</b> .....	<b>15</b>
3.1 Gouvernance de la RSE.....	15
3.2 Modèle de création de valeur.....	15
3.3 Cartographie des parties prenantes.....	17
3.4 Cartographie des enjeux.....	18
3.4.1 Enjeux Sociaux.....	18
3.4.2 Enjeux Sociétaux.....	18
3.4.3 Enjeux Environnementaux.....	19
3.5 Les objectifs RSE.....	21
3.5.1 Assurer le bien-être des collaborateurs.....	21
3.5.2 Innover pour des solutions durables.....	21
3.5.3 Sensibiliser nos parties prenantes à la RSE.....	22
3.5.4 Réduire notre impact sur l'environnement.....	22
3.6 Management RSE.....	23
3.6.1 Activité UPERGY en lien avec les ODD.....	23
3.6.1.1 Secteur médical.....	23
3.6.1.2 La réparabilité des batteries.....	23
3.6.2 Adhésion aux 10 principes du pacte mondial des nations unis et de l'organisation internationale du travail (OIT).....	24
3.6.2.1 Droits de l'Homme.....	24
3.6.2.2 Travail.....	24
3.6.2.3 Lutte contre la corruption.....	24
3.6.2.4 Environnement.....	24
3.6.3 Risques de pollution.....	25
3.6.4 Utilisation durable des ressources.....	25
3.6.5 Bilan Carbone.....	26

3.6.6	Protection de la biodiversité.....	27
3.6.7	Périmètre de reporting .....	27
3.6.8	Indicateurs de performance et de suivi.....	28
3.6.8.1	Indicateur sociaux .....	28
3.6.8.2	Indicateur sociétaux .....	29
3.6.8.3	Indicateur environnementaux.....	29
<b>4.</b>	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2020.....</b>	<b>30</b>
4.1	Bilan consolidé.....	30
4.2	Compte de résultat consolidé .....	31
4.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	32
4.4	Tableau des soldes intermédiaires de gestion .....	33
<b>5.</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES ET NOTES ANNEXES.....</b>	<b>34</b>
5.1	Périmètre de consolidation.....	34
5.2	Faits marquants.....	35
5.3	Dividendes .....	35
5.4	Actions propres.....	35
5.5	Principes Comptables et méthodes d'évaluation .....	35
5.6	Permanence des méthodes .....	36
5.7	Ecarts d'acquisition .....	36
5.8	Ecarts de conversion .....	36
5.9	Immobilisations incorporelles.....	37
5.10	Immobilisations corporelles .....	37
5.11	Immobilisations financières.....	37
5.12	Stocks .....	37
5.13	Clients et autres Créances.....	37
5.14	Disponibilités et valeurs mobilières de placement .....	37
5.15	Imposition différée.....	37
5.16	Engagement en matière de retraite .....	38
<b>6.</b>	<b>PRINCIPAUX POSTES DU BILAN.....</b>	<b>39</b>
6.1	Immobilisations incorporelles.....	39
6.2	Immobilisations corporelles .....	40
6.3	Immobilisations financières.....	41
6.4	Participation mise en équivalence .....	41
6.5	Actifs circulants.....	41
6.6	Provisions.....	42
6.7	Variation des capitaux propres consolidés .....	42
6.8	Passage du résultat social au résultat consolidé .....	43
6.9	Emprunts et dettes financières .....	43
6.10	Autres dettes et comptes de régularisation .....	44
<b>7.</b>	<b>PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>44</b>
7.1	Chiffre d'affaires.....	44
7.2	Ventilation des effectifs et charges de personnel.....	45
7.3	Dotations aux amortissements et aux provisions.....	45
7.4	Résultat d'exploitation.....	45
7.5	Résultat financier .....	46
7.6	Résultat exceptionnel .....	46
7.7	Impôts sur les sociétés.....	47
7.8	Rémunérations des dirigeants .....	47
7.9	Evénements postérieurs à la clôture.....	47
7.10	Engagements hors bilan.....	48
7.11	Transactions entre les parties liées.....	48
7.12	Honoraires des contrôleurs légaux .....	49
<b>8.</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2020.....</b>	<b>50</b>

<b>9.</b>	<b>COMPTES ANNUELS SOCIAUX UPERGY RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2020.....</b>	<b>53</b>
9.1	Actif.....	53
9.2	Passif.....	54
9.3	Compte de résultat.....	55
9.4	Annexe aux comptes sociaux.....	56
9.4.1	Règles et méthodes comptables.....	56
9.5	Informations relatives au bilan.....	60
9.5.1	Immobilisations.....	60
9.5.2	Amortissements.....	61
9.5.3	Provisions.....	61
9.5.4	Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.....	62
9.5.5	Fonds commercial.....	63
9.5.6	Produits à recevoir.....	63
9.5.7	Charges à payer.....	64
9.5.8	Composition du capital social.....	64
9.5.9	Tableau des variations des capitaux propres.....	64
9.6	Informations relatives au compte de résultat.....	65
9.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires.....	65
9.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	65
9.7	Autres informations.....	66
9.7.1	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.....	66
9.7.2	Engagements financiers.....	66
9.7.3	Effectif moyen.....	67
9.7.4	Rémunération des dirigeants.....	67
9.7.5	Liste des filiales et des participations.....	67
<b>10.</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS SOCIAUX 2020.....</b>	<b>68</b>
<b>11.</b>	<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.....</b>	<b>71</b>
<b>12.</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>73</b>
<b>13.</b>	<b>PROJET DE RESOLUTIONS.....</b>	<b>94</b>
<b>14.</b>	<b>INFORMATIONS BOURSIERES.....</b>	<b>97</b>
<b>15.</b>	<b>RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL.....</b>	<b>98</b>

# 1. Panorama 2020



Chiffre d'affaires  
42,1 M€



Résultat net  
-0,8 M€



Capitaux propres  
10 M€



71 magasins



Capitalisation Boursière  
22,8 M€



Résultat Opérationnel  
Courant +0,2M€



CA hors France  
42%



6000 m<sup>2</sup> d'entrepôts  
(Corbas - 69)



Effectifs  
314 personnes



Dividendes  
0,00 € par actions



Taux de Marge Brute  
43%



8 sites e-commerce

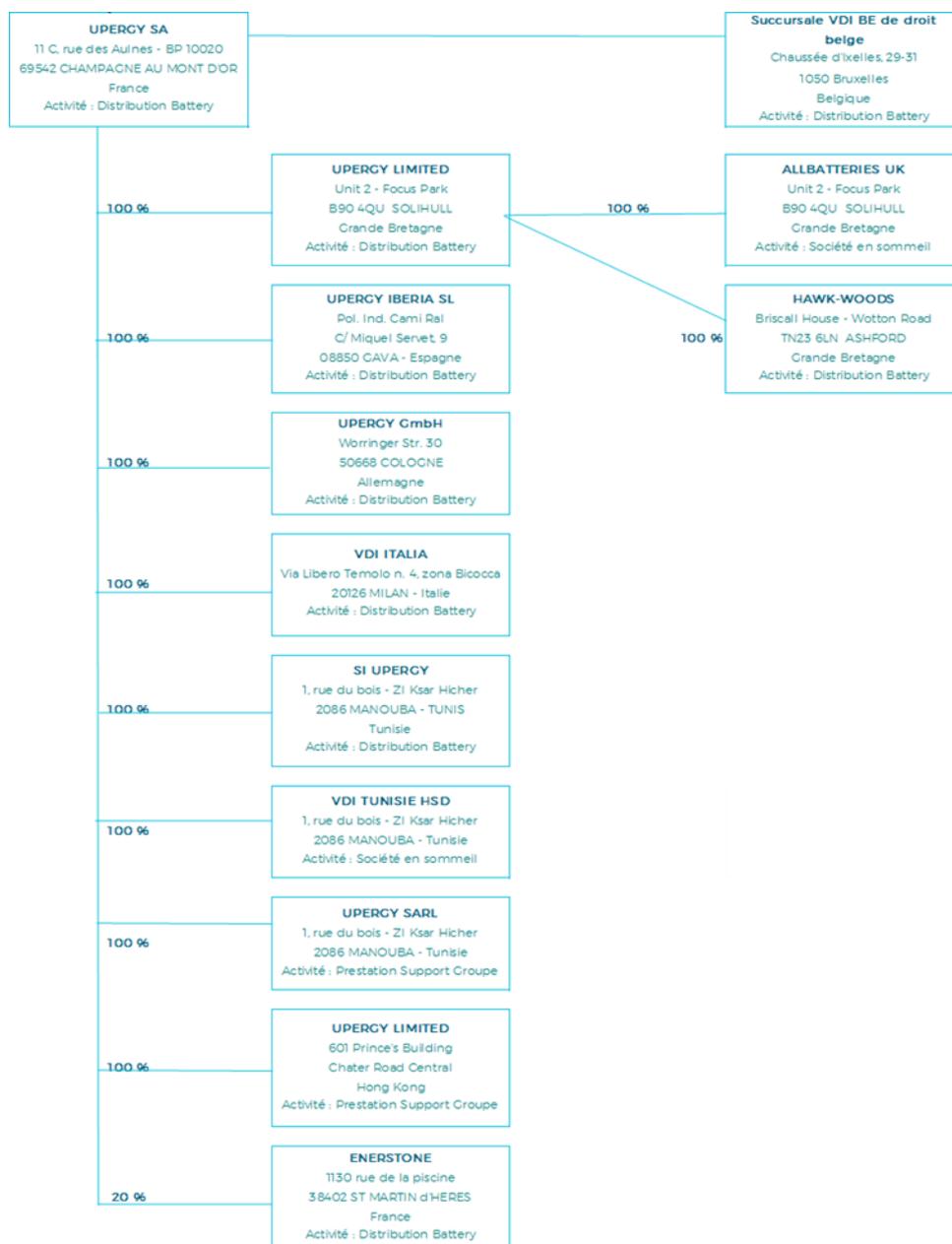


Sites dans le  
monde  
23

## 2. Gouvernance

### 2.1 Le fonctionnement

#### 2.1.1 Organigramme juridique et périmètre de consolidation



#### 2.1.2 Relations mères-filiales

UPERGY SA est la holding du Groupe UPERGY. Elle facture des prestations d'animations et des prestations techniques à ses filiales et perçoit des dividendes de ses filiales.

UPERGY SA gère la trésorerie du Groupe. A ce titre, elle est amenée à facturer à ses filiales des charges financières et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer.

#### 2.1.3 Code de Gouvernement d'Entreprise

Les sociétés cotées sur Euronext Growth n'ont pas l'obligation de fixer des règles complémentaires à celles prévues par la loi en matière de gouvernement d'entreprise. Cependant les sociétés cotées sur Euronext Growth peuvent se référer à un code élaboré par des organisations représentatives de manière volontaire. C'est le cas d'UPERGY S.A. qui a choisi de se référer volontairement au Code

de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de MiddleNext disponible sur le site [middlesnext.com](http://middlesnext.com).

Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de MiddleNext :

OBJET	Contenu de la recommandation	Position UPERGY
<b>R1 : cumul contrat de travail et mandat social</b>	Il est recommandé que le conseil d'administration, dans le respect de la réglementation, apprécie l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social de président, PDG, DG, président du directoire et gérant. Le rapport à l'assemblée en expose les raisons de façon circonstanciée.	Cette question est traitée au paragraphe « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du rapport de gestion 2020.  Le Conseil d'Administration a pu échanger sur cette question au moment de la prise de fonctions des personnes concernées.
<b>R2 : définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux</b>	Il est recommandé que le conseil d'administration, détermine le niveau de rémunération de ses dirigeants ainsi que l'information communiquée à ce propos, conformément aux exigences légales et réglementaires en se fondant sur les principes d'exhaustivité, d'équilibre, de benchmark, de cohérence, de lisibilité, de mesure et de transparence.	Cette question est traitée au paragraphe « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du rapport de gestion 2020.  Le Conseil d'Administration a pu échanger sur cette question au moment de la prise de fonctions des personnes concernées.
<b>R3 : indemnités de départ</b>	Il est recommandé, dans le cas où une indemnité de départ a été prévue dans des conditions conformes à la loi, que son plafond, après prise en compte de l'indemnité éventuellement versée au titre du contrat de travail, n'excède pas deux ans de rémunération.	Cette recommandation n'est pas applicable à UPERGY (pas d'indemnité de départ).
<b>R4 : régimes de retraite supplémentaires</b>	Il est recommandé que la société rende compte, dans son rapport aux actionnaires, des éventuels régimes de retraite supplémentaires à prestations définies qu'elle a pu mettre en place au bénéfice des mandataires dirigeants et les justifie dans une optique de transparence.	Cette recommandation n'est pas applicable à UPERGY (pas de régime de retraite supplémentaire).
<b>R5 : stock-options et attribution gratuite d'actions</b>	Il est recommandé de ne pas concentrer à l'excès sur les dirigeants l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites. Il est également recommandé de ne pas attribuer de stock-options ou d'actions gratuites à des dirigeants mandataires sociaux à l'occasion de leur départ. Il est recommandé que l'exercice de tout ou partie des stock-options ou l'attribution définitive de tout ou partie des actions gratuites au bénéfice des dirigeants soient soumis à des conditions de performances pertinentes traduisant l'intérêt à moyen ou long terme de l'entreprise.	Cette recommandation n'est pas applicable à UPERGY (pas de régime de stock option ni attribution d'action gratuite).

<b>R6 : mise en place d'un règlement intérieur du conseil</b>	Il est recommandé de se doter d'un règlement intérieur du conseil comportant au moins les cinq rubriques décrites dans le Code MiddleNext. Il est également recommandé que le règlement intérieur soit rendu public.	Le Conseil a mis en place un règlement intérieur le 30/06/2017 conforme au modèle proposé par MiddleNext. Ce règlement est consultable par le public via le site internet du groupe.
<b>R7 : déontologie des membres du conseil</b>	<p>Il est recommandé d'observer les règles de déontologie suivantes :</p> <p>au moment de la prise de mandat, chaque membre doit prendre connaissance des obligations résultant de son mandat et notamment celles relatives au cumul des mandats,</p> <p>le nombre d'actions de la société que doit posséder chaque membre du conseil est à la discrétion du conseil</p> <p>en cas de conflit d'intérêts survenant après l'obtention de son mandat, un administrateur doit informer le conseil, s'abstenir de voter ou de participer aux délibérations et le cas échéant démissionner,</p> <p>chaque membre du conseil doit être assidu et participer aux réunions du conseil</p> <p>chaque membre doit s'assurer qu'il a obtenu toutes les informations nécessaires sur les sujets qui seront évoqués lors des réunions</p> <p>chaque membre du conseil doit respecter un véritable secret professionnel</p> <p>chaque membre du conseil doit assister aux réunions de l'assemblée générale.</p>	Les membres du conseil respectent l'ensemble des règles liées à la déontologie.
<b>R8 : composition du conseil – indépendant</b>	Il est recommandé que le conseil accueille au moins 2 membres indépendants. Ce nombre pourra être ramené à 1 membre dans l'hypothèse où le conseil est composé de 5 membres ou moins.	Le conseil qui totalise 7 membres accueille 4 membres indépendants.
<b>R9 : choix des administrateurs</b>	Il est recommandé que des informations suffisantes sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur soient communiquées à l'assemblée générale et que la nomination de chaque administrateur fasse l'objet d'une résolution distincte.	Les mandats des administrateurs ont été renouvelés en 2015 et 2020 lors des AG d'approbation des comptes, avec une résolution distincte pour chaque renouvellement.
<b>R10 : durée des mandats des membres du conseil</b>	Il est recommandé que le conseil veille à ce que la durée statutaire des mandats soit adaptée aux spécificités de l'entreprise, dans les limites prévues par la loi.	La durée statutaire des fonctions des administrateurs est de 4 ans, durée est en adéquation avec les besoins d'UPERGY.

<b>R11 : information des membres du conseil</b>	Il est recommandé que le règlement intérieur prévoie les modalités pratiques de délivrance de l'information, tout en fixant des délais raisonnables.	Les Administrateurs reçoivent les informations nécessaires à l'exercice de leur mission suffisamment à l'avance pour leur permettre une préparation effective des réunions.
<b>R12 : mise en place de comités</b>	Il est recommandé que chaque société décide en fonction de sa situation de créer ou non un ou plusieurs comités ad hoc. En ce qui concerne la mise en place d'un comité d'audit, la société décide, conformément à la réglementation applicable, de créer un comité d'audit ou de réunir son conseil pour en assurer lui-même la mission.	Compte tenu de la taille de la société, de son actionnariat majoritaire et familial et de l'organisation propre au Conseil d'Administration, il n'a pas été mis en place de comité ad hoc. Le Conseil traite directement les missions de ces comités.
<b>R13 : réunions du conseil et des comités</b>	Il est recommandé que la fréquence et la durée des réunions permettent un examen approfondi des thèmes abordés. La fréquence est à la discrétion de l'entreprise mais un minimum de 4 réunions annuelles est recommandé.	Compte tenu de la taille de la société, le conseil se réunit 4 fois par an. Exceptionnellement en 2020, le conseil s'est réuni 5 fois. Les réunions durent en moyenne une journée ce qui permet de consacrer le temps nécessaire aux échanges.
<b>R14 : rémunération des administrateurs</b>	Il est recommandé que la répartition des jetons de présence, dont le montant global est décidé par l'Assemblée Générale, soit arrêtée par le conseil en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction.	Les administrateurs ont une rémunération fixée par le Conseil d'Administration et versée en fonction de la présence effective aux réunions et uniquement pour les administrateurs indépendants.
<b>R15 : mise en place d'une évaluation des travaux du conseil</b>	Il est recommandé qu'une fois par an le président du conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion est inscrite au procès-verbal de la séance.	Le Conseil d'Administration s'est auto-évalué lors de sa séance du 03/07/2020. En complément, des échanges de points de vue ont lieu à ce sujet entre les membres du Conseil à chaque réunion.

#### 2.1.4 Le Conseil d'Administration au 31/12/2020

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, nomme à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du Groupe et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

### **M. David BUFFELARD : Président Directeur Général**

Fonction au sein du Conseil : Président – 1ère nomination : 2009 – Assemblée Générale de renouvellement : 2021

Détient directement et indirectement 1 234 889 actions à travers la société HELER

Autres mandats au 31/12/2020 :

- Director de UPERGY Limited (GB)
- Administrateur de BRD FINANCE
- Administrateur de HELER
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE)
- Gérant (Sole Director) de UPERGY LTD (HK)
- Co-Gérant de VDI Italia
- Co-Gérant de UPERGY IBERIA (ES)
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN)
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN)
- Vice-Président de l'Association LYON POLE BOURSE
- Président de l'Association MIDDLENEXT.

### **M. Thierry BOUVAT : Directeur Général Délégué**

Fonction au sein du Conseil : Administrateur – 1ère nomination : 2009 – Assemblée Générale de renouvellement : 2021

Détient directement et indirectement 149 028 actions

Autres mandats au 31/12/2020 :

- Director de UPERGY Limited (GB)
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE)
- Co-Gérant de VDI Italia
- Co-Gérant de UPERGY IBERIA (ES)
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN)
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN)
- Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL
- Administrateur de SCRELEC.

### **M. Roland TCHENIO**

Fonction au sein du Conseil : Administrateur – 1ère nomination : 2009 – Assemblée Générale de renouvellement : 2021

Administrateur indépendant

Détient directement 1 action.

Autres mandats au 31/12/2020 :

- Président des GONES & SPORTS SAS
- Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA
- Censeur de la SAS LDLC ASVEL
- Président de la SAS TT Investissements
- Gérant de SCI MAURYLAND
- Gérant de SCI Boulevard Lannes

### **Mme Marie CHAPALAIN**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administratrice indépendante

Ne détient directement aucune action.

### **Mme Eugénie NDIAYE**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administratrice indépendante

Ne détient directement aucune action.

Autres mandats au 31/12/2020 :

- Présidente de NAHUEL (S.A.S.U)
- Membre de la commission de normalisation Responsabilité sociale / Développement durable de l'AFNOR.

### **Mme Hélène CAMPOURCY**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administratrice indépendante

Ne détient directement aucune action.

Autres mandats au 31/12/2020 :

- Présidente de UMANTEX SAS
- Vice-Présidente de l'Association Comité Richelieu
- Présidente de l'Association Pink Innov'
- Membre du Comité de Gouvernance externe d'innovation de rupture Naval Group
- Gérante SCI Laroque.

### **Mme Carole BUFFELARD**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Ne détient directement aucune action.

Autres mandats au 31/12/2019 :

- Gérante SARL SUCCESS
- Gérante SARL La Petite Grange du Sept Quatre.

## **2.1.5 Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique. La fonction de Président cesse de plein droit au plus tard à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration suivant son quatre-vingt-dixième anniversaire. Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée

Générale des Actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

## **2.1.6 Administrateurs indépendants**

UPERGY S.A. dispose de 4 administrateurs indépendants :

- Monsieur Roland TCHENIO
- Madame Hélène CAMPOURCY
- Madame Eugénie NDIAYE (référente RSE)
- Madame Marie CHAPALAIN

Les administrateurs indépendants ont été choisis pour leurs connaissances, leurs capacités de jugement et leurs expériences. Ceux-ci n'entretiennent avec la société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puissent compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middlenext énumère, et que UPERGY S.A. respecte sont les suivants:

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou du groupe ou pour lequel la société ou le groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité Social & Economique assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

### 2.1.7 Accès à l'information des administrateurs

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder. Les Administrateurs reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les Administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, sur l'évolution des législations et réglementations.

### 2.1.8 Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration a mis en place un règlement intérieur lors de sa réunion du 30 juin 2017 ; ce règlement expose les missions et compétences du conseil, sa composition et son fonctionnement, les devoirs et la déontologie des administrateurs, la création de comités spécifiques ou encore les règles de détermination de la rémunération des membres du conseil.

### 2.1.9 Conseil d'Administration tenus en 2020

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2020 s'est élevé à 5 : 20 mars, 8 avril, 3 juillet, 16 septembre et 17 décembre.

Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2020 est de 100 %.

Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen de l'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (semestriels et annuels) et au suivi du plan stratégique.

La séance du 20 mars 2020 a été particulièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, nomination et renouvellement d'administrateur, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports, texte des résolutions, etc...).

### 2.1.10 Conventions

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

### 2.1.11 Intérêts des dirigeants

UPERGY n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataire social ou dirigeant à l'exception de celles faisant l'objet de conventions réglementées et faisant l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

UPERGY S.A. et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.

Au 31 décembre 2020, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux représentent directement ou indirectement 60,72 % du capital et 71,11 % des droits de vote.

## 2.2 Les comités mis en place par le Conseil d'Administration

### 2.2.1 Comité d'Audit, comité des rémunérations et comité de sélection et de nomination

Compte tenu de la taille de la société UPERGY S.A., de son actionnariat majoritaire et familiale et compte tenu de l'organisation propre au Conseil d'Administration, il n'a pas été mis en place de comité d'Audit, de comité des rémunérations ni de comité de sélection et de nomination au sein du Conseil d'Administration. Le Conseil traite directement les missions généralement dévolues à ces comités.

### 2.2.2 Comité Exécutif

Au cœur du dispositif de gouvernance d'UPERGY S.A., il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe. Il se réunit tous les mois.

Le comité exécutif réunit :

- la Direction des Opérations avec M. Thierry BOUVAT qui supervise les managers logistiques & transport, informatique, qualité, achats & marketing, technique et service client.
- la Direction Financière avec M. Aristide BADO qui supervise le processus finance et contrôle interne du Groupe,
- M. David BUFFELARD assure la présidence du comité exécutif, il supervise également la direction commerciale, la direction des ressources humaines, de la communication et prend en charge la croissance externe du groupe.

Ce comité se réunit chaque mois avec pour objectif l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place d'axes d'amélioration dans l'organisation quotidienne des services supports et des services commerciaux.

Le comité exécutif est épaulé depuis septembre 2018 par un comité de direction intégrant en plus des membres du comité exécutif, le responsable contrôle de gestion, la directrice commerciale BTOC Europe, le directeur omnicanal BTOC, le responsable achat et le directeur des services informatiques, et depuis cette année le responsable logistique.

Ce comité se réunit tous les mois.

## 2.3 Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants

### 2.3.1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux

Dirigeants, fonctions	Rémunération au titre du mandat social (en EUR)	Rémunération au titre du contrat de travail (en EUR)
David BUFFELARD, Président Directeur Général	182 000	Néant
Thierry BOUVAT, Directeur Général et membre du Conseil d'Administration	15 450	155 550

### 2.3.2 Rémunération des administrateurs

Seuls les administrateurs indépendants ont perçu une rémunération en 2020.

- Madame Hélène CAMPOURCY 4.500€
- Madame Eugénie NDIAYE (référente RSE) 4.500€
- Madame Marie CHAPALAIN 4.500€

- Monsieur Roland TCHENIO n'a pas souhaité percevoir de rémunération et a demandé à ce que la rémunération prévue soit versée à l'association Coup de Pouce.

### 2.3.3 Options de souscription & d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

### 2.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Néant

### 2.3.5 Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

### 2.3.6 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant

### 2.3.7 Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux

Il n'existe pas d'indemnités de départ.

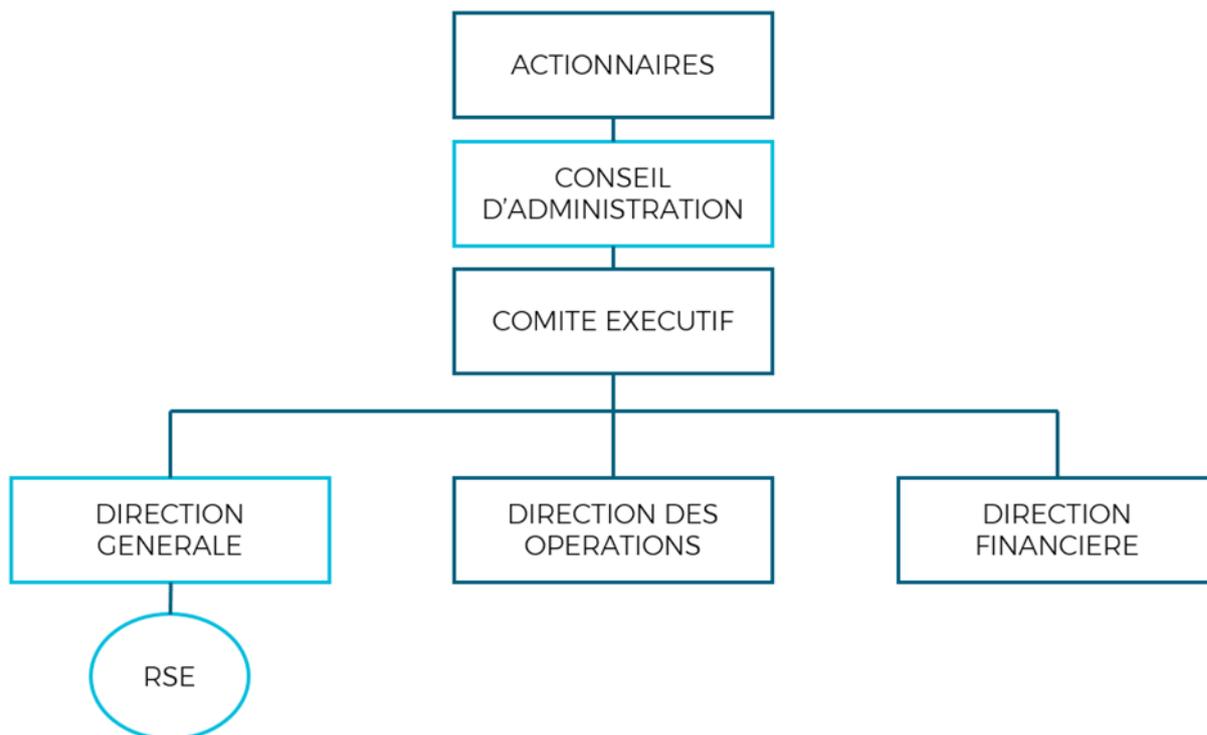
Il n'existe pas d'indemnités d'arrivée.

Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

### 3. La démarche RSE chez UPERGY

#### 3.1 Gouvernance de la RSE



Les encadrés bleus clairs représentent un service lié à la RSE, soit une personne chargée de mission RSE, soit une personne occupant une autre fonction avec un pouvoir décisionnaire sur la démarche RSE.

Un poste « chargé(e) de mission RSE » a été créé en 2020, la décision venant du Conseil d'Administration et du Président Directeur Général. La démarche RSE est donc initiée par les organes de gouvernance de l'entreprise, avec pour but de l'étendre depuis ses collaborateurs/trices vers ses parties prenantes.

#### 3.2 Modèle de création de valeur

Plan stratégique « 71-23 » : atteindre 71M€ de Chiffre d'Affaires en 2023.

## RESSOURCES :

### Humaines et sociales :

- **314** Collaborateurs/trices
- **39 ans** de moyenne d'âge
- Charte éthique

### Industrielle et commerciale :

- **6000m<sup>2</sup>** de surfaces logistiques
- **4** ateliers
- **71** magasins
- **8** sites de e-commerce
- **23** sites dans le monde
- Certifications **ISO 9001 & ISO 13485**



## CREATION DE VALEUR :

### Humaines et sociales :

- **47%** de femmes dans l'entreprise, dont 12% sont cadres
- **91%** de CDI
- **7,2/10** indice de bien-être au travail

### Financières :

- **42M€** CA
- **-5%** en 1an
- **+0,2M€** EBIT
- **0€** dividende



### Financières :

- **10,1M€** Capitaux propres
- **4,93€** Cours moyen en bourse
- **43%** flottant

### Sociétales :

- **373** Fournisseurs de rang 1
- **17** partenariats associatifs et réseaux

### Environnementales :

- Certification **ISO 14001**
- **1** référente RSE au Conseil d'Administration
- **1** chargée de missions RSE

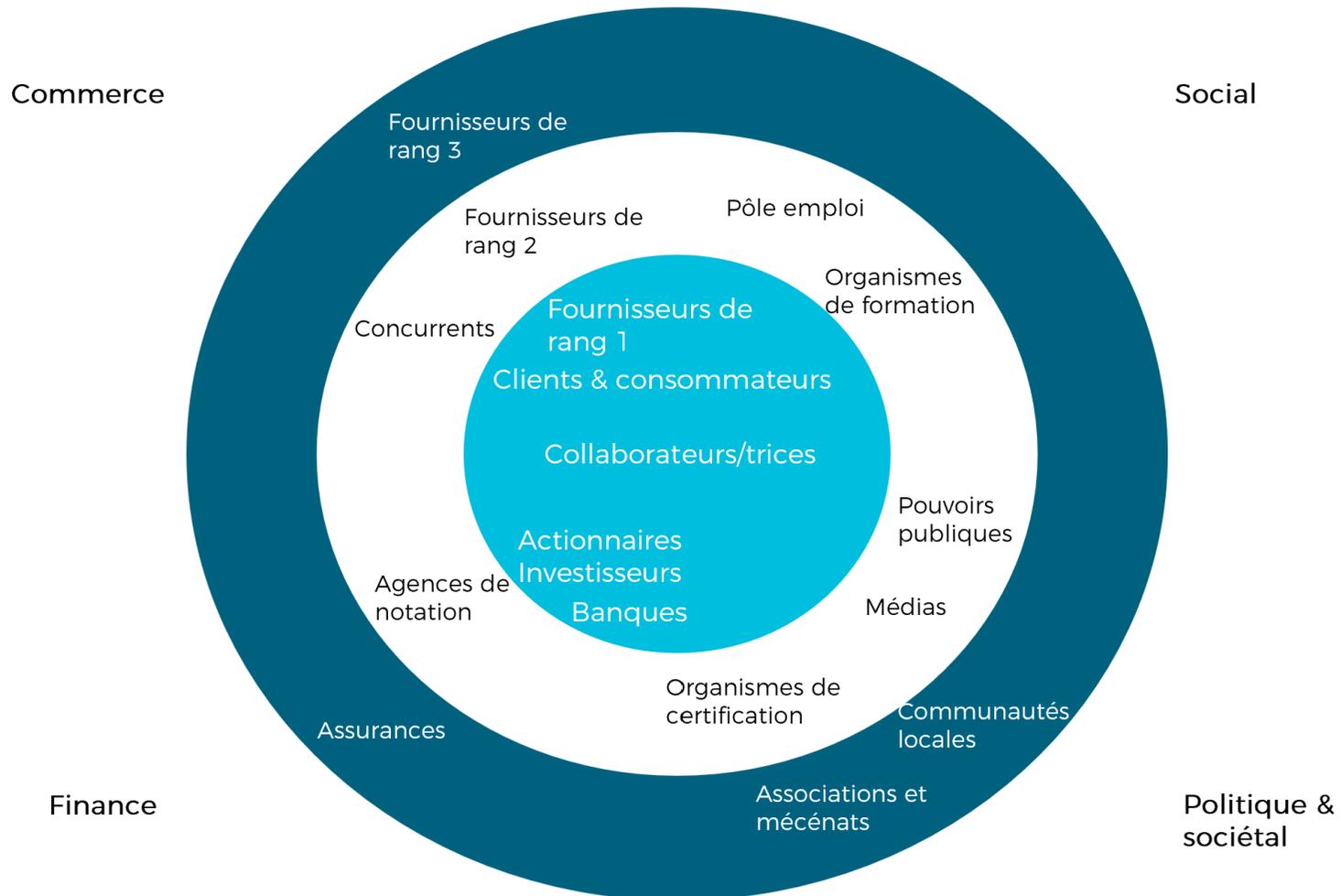
### Sociétales :

- **7.000€** mécénat et dons

### Environnementales :

- **3.400t CO<sub>2</sub>e** : bilan Carbone dont 65% des émissions proviennent du transport marchandises
- **462.647€** : montant total de la contribution versée pour l'environnement
- **63.696 kg** piles et accumulateurs recyclés
- **40.341 kg** de batteries plomb collectées et traitées

### 3.3 Cartographie des parties prenantes



UPERGY classe ses collaborateurs/trices au cœur des parties prenantes car ils sont l'âme de l'entreprise et ce sont eux qui permettent les liens avec les autres parties prenantes.

## 3.4 Cartographie des enjeux

UPERGY a défini plusieurs enjeux RSE pour la société et ses parties prenantes, classés dans trois thèmes : social, sociétal et environnemental.

### 3.4.1 Enjeux Sociaux

Actions associées	ODD concernés
<b>SECURITE</b>	
Réduire les accidents du travail	8.8 Droits et Sécurité au travail
<b>DIVERSITE</b>	
Développer la parité Homme/Femme	5.1 Fin à toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
Développer des postes pour les personnes en situation de handicap	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances 10.4 Politiques salariale et de protection sociale
Eliminer toute forme de discrimination dans l'entreprise	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
<b>BIEN-ETRE AU TRAVAIL</b>	
Accroître l'effort de l'entreprise en formation	4.4 Compétences et accès à l'emploi
Veiller à la qualité de la relation de chaque collaborateur avec son manager	16.7 Prise de décision inclusive
Veiller à la bonne intégration des nouveaux collaborateurs	4.5 Egalité des chances
Faciliter la conciliation entre vie professionnelle et personnelle	3.8 Couverture sanitaire universelle
Réduire l'absentéisme	8.8 Droits et Sécurité au travail
Améliorer la communication interne	16.7 Prise de décision inclusive

### 3.4.2 Enjeux Sociétaux

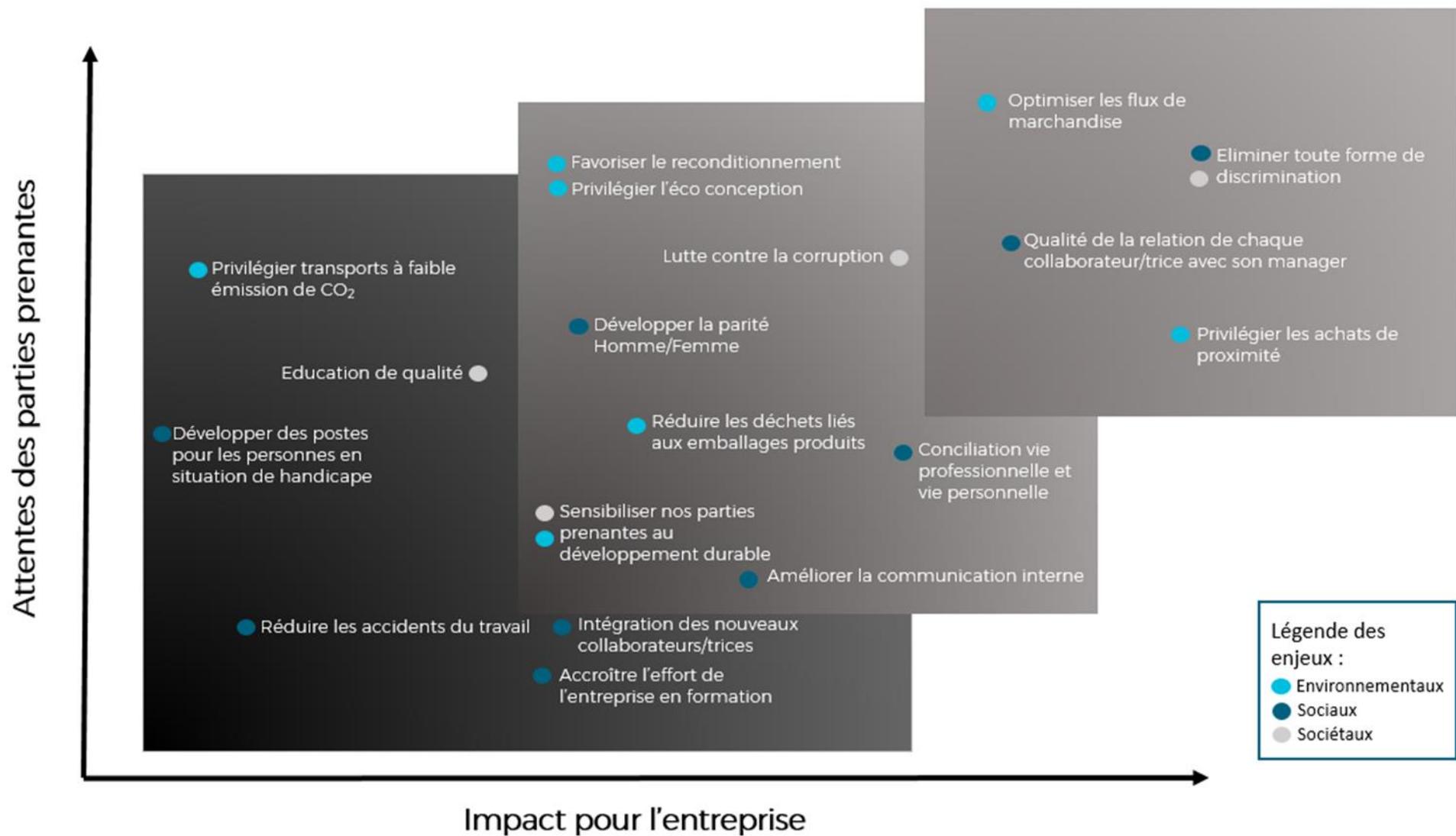
Actions associées	ODD concernés
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	
Généraliser l'implication des collaborateurs aux règles applicables	16.5 Corruption
<b>EGALITE DES CHANCES</b>	
Education de qualité	4.2 Education préscolaire de qualité 4.6 Que tous sachent lire, écrire et compter
Lutte contre toute forme de discrimination	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
<b>GOVERNANCE</b>	
Egalité Homme/Femme	5.1 Mettre fin à toute forme de discrimination envers les femmes 5.5 Egalité aux fonctions directions
<b>SENSIBILIER LES PARTIES PRENANTES</b>	
Sensibiliser nos fournisseurs sur les problématiques de développement durable	12.8 Connaissances sur le développement durable
Sensibiliser nos clients sur les problématiques de développement durable	13.3 Former aux changements climatiques

### 3.4.3 Enjeux Environnementaux

Actions associées	ODD concernés
<b>REDUCTION DES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIEES AU TRANSPORT</b>	
Privilégier les achats de proximité	12.7 Promouvoir des pratiques durables
Privilégier les transports à faible émission de CO <sub>2</sub>	
Réduire les emballages des produits	12.5 Réduire la production de déchets
Optimiser les flux de marchandise de et vers les parties prenantes	12.7 Promouvoir des pratiques durables
<b>PRODUITS ET SERVICES</b>	
Privilégier l'écoconception	12.5 Réduire la production de déchets
Favoriser le reconditionnement des produits	12.2 Gestion et utilisation durable des ressources naturelles
Réduire les déchets liés aux emballages produits	12.5 Réduire la production de déchets
<b>SENSIBILIER LES PARTIES PRENANTES</b>	
Sensibiliser nos fournisseurs sur les problématiques de développement durable	12.8 Connaissances sur le développement durable 13.3 Former aux changements climatiques
Sensibiliser nos clients sur les problématiques de développement durable	

UPERGY classe ses enjeux suivant leur impact sur l'entreprise en fonction des attentes des parties prenantes.

Sur la cartographie de la page suivante, pour cette année, les attentes des parties prenantes ont été définies par l'entreprise sur une base probable.



## 3.5 Les objectifs RSE

De ces enjeux découlent 4 objectifs stratégiques RSE représentés aussi dans la politique RSE.

### 3.5.1 Assurer le bien-être des collaborateurs

Cet objectif social regroupe les enjeux de sécurité, de diversité et de bien-être au travail. UPERGY souhaite faire en sorte que ses collaborateurs se sentent bien au travail, qu'ils arrivent à gérer leur vie professionnelle en harmonie avec leur vie personnelle et éviter les accidents physiques comme psychologiques.

Cet objectif est en lien avec les 5 objectifs du développement durable suivants :



Actions :

- Mise en place d'un indicateur bien-être dans l'entreprise dans l'entretien annuel.
- Le Groupe suit une Charte managériale depuis 2018, définissant les grands principes managériaux permettant d'encadrer les pratiques internes
- Depuis 2019 le Groupe est signataire d'un accord en faveur des travailleurs handicapés : « Accord d'entreprise relatif au développement et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ».
- Pour l'année 2021 le Groupe prépare une charte éthique propre à l'entreprise, il prévoit de signer la Charte diversité et la Charte LGBT+.

### 3.5.2 Innover pour des solutions durables

Cet objectif regroupe les enjeux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports et aux produits, et de collaboration et de sensibilisation des parties prenantes. L'innovation et le progrès technologique ont une importance capitale dans la recherche de solutions durables aux défis économiques et environnementaux. UPERGY est impliquée dans l'innovation énergétique. En effet, le groupe souhaite minimiser son impact carbone en innovant dans l'assemblage des piles et batteries pour tendre vers une fabrication la plus écoresponsable possible.

Cet objectif est en lien avec 2 objectifs du développement durable.



Actions :

- Développement d'un BMS (Battery Management System) actif en partenariat avec la société ENERSTONE afin de prolonger la durée de vie des batteries.
- Engagement dans une démarche de certification ISO 20400.
- Développement du service de reconditionnement de batteries dans le réseau de magasins 1001 Piles Batteries.

### 3.5.3 Sensibiliser nos parties prenantes à la RSE

Cet objectif sociétal regroupe les enjeux de lutte contre la corruption, d'égalité des chances et de gouvernance. Que ce soient nos fournisseurs, nos clients, ou les communautés locales, UPERGY souhaite engager les parties prenantes dans sa démarche. Ce sont principalement des actions de communication externe ou par des questionnaires à nos fournisseurs qui permettront de communiquer et avoir des retours des parties prenantes.

Cet objectif est en lien avec 6 objectifs du développement durable.



Actions :

- Mise en place de bacs de recyclage de piles et de batteries dans les magasins 1001 Piles Batteries et chez nos clients professionnels.
- Evaluation des fournisseurs par un questionnaire annuel, avec dernièrement une évolution sur les questions RSE.
- Suivi du code de conduite anticorruption de la loi Sapin II.

### 3.5.4 Réduire notre impact sur l'environnement

Cet objectif environnemental regroupe les enjeux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport des produits et services et également la sensibilisation des parties prenantes. L'activité de la société engendrant beaucoup de transports internationaux et nationaux, les actions sont centrées sur les achats responsables et la logistique. En parallèle, notre équipe marketing travaille sur la réduction des emballages produits pour diminuer la production de déchets.

Cet objectif est en lien avec 2 objectifs du développement durable.



Actions :

- Zéro papier dans les locaux d'UPERGY.
- Participation à des actions locales comme le Challenge Mobilité Durable, ou la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, ou l'adhésion au Cluster Mobilité Durable.
- Réduction de l'impact carbone en optimisant les achats ou encore en développant les livraisons directes.
- Optimisation des emballages des produits en utilisant du carton au lieu du plastique.

## 3.6 Management RSE

### 3.6.1 Activité UPERGY en lien avec les ODD

#### 3.6.1.1 Secteur médical

UPERGY a une partie de sa clientèle dans le secteur médical, le but est de vendre et de créer des batteries permettant une autonomie des appareils électriques. Cela permet de faciliter la mobilité des patients, la durabilité des appareils et leur efficacité.



9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays

#### 3.6.1.2 La réparabilité des batteries

Par son réseau de magasins 1001 Piles Batteries, et par ses experts, UPERGY peut diagnostiquer l'état des piles et batteries en vue de les réparer dans ses magasins ou ses ateliers, permettant ainsi une seconde vie des appareils électriques.



13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.



12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

### 3.6.2 Adhésion aux 10 principes du pacte mondial des nations unies et de l'organisation internationale du travail (OIT)

Ces principes directeurs internes reposent sur le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la subornation.

#### 3.6.2.1 Droits de l'Homme

UPERGY soutient les droits de l'Homme par sa contribution financière sous forme de dons à l'association Coup de pouce. La société soutient également l'association Terre Citoyenne et Solidaire.

Depuis 20 ans, l'association Coup de Pouce agit en partenariat avec les villes et l'Education Nationale pour permettre à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou son contexte familial, d'accéder à un parcours de réussite scolaire et de devenir un citoyen responsable.

#### 3.6.2.2 Travail

UPERGY respecte les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et promeut la diversité via son **partenariat avec le Réseau APF Entreprises** (Association des Paralysés de France). Près de 7.150€ de montage de pack batteries ont ainsi été confiés à l'APF d'Echirolles en 2020.

APF Entreprises est le 1er réseau nation du secteur adapté et protégé qui est composé d'établissements et service d'aide par le travail et d'entreprises adaptées, ce réseau comprend plus de 4000 salariés et usagers dont 90% en situation de handicap.

Par ailleurs, un Comité Social & Economique (CSE) est mis en place et vient compléter les dispositions existantes du CHSCT.

#### 3.6.2.3 Lutte contre la corruption

UPERGY veille à s'opposer à la corruption sous toutes ses formes.

Depuis 2017, la Société respecte le code de conduite défini par la loi SAPIN II.

#### 3.6.2.4 Environnement

- UPERGY prend des initiatives et met en place des plans d'actions afin de promouvoir une plus grande responsabilité environnementale. La société s'est engagée dans une démarche afin d'obtenir la certification ISO 26000 (RSE).
- Eco-organismes et points de collecte :  
Dans le cadre de ses activités et via ses clients, UPERGY contribue à la production de déchets dangereux pour l'environnement, tels que les piles, les batteries et divers types de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Conscient de cet aspect environnemental, UPERGY propose à ses clients des solutions de collecte adaptées.

UPERGY a choisi d'adhérer à des Eco-organismes agréés afin d'assurer une gestion optimale des déchets produits par ses clients, tout en répondant aux exigences légales en matière de collecte et de recyclage.

Ces éco-organismes sont les suivants :

- Screlec pour la récupération des piles et accumulateurs
- Recylex pour la récupération des batteries au plomb
- Eco Emballages pour les emballages
- Et pour les autres pays : Ecosurety (Royaume-Uni), Ocorecell IFA (Allemagne), Ecor'It (Italie), Unibat (Espagne), Corepile et ATBR (Réunion), Bebat (Belgique)

Focus sur les filières de déchets (en place au niveau de l'entrepôt logistique)

Afin d'assurer des conditions de stockage sécuritaires et adaptées pour chaque typologie de déchets, les filières de tri ont été revisitées et réorganisées.

<b>En tonne</b>	<b>Année 2020</b>
Déchets piles et batteries	63.7kg
Déchets batteries plomb	40.3kg
Déchets chimiques	1.5kg

De plus, les consignes de sécurité en termes de manipulation et d'entreposage des déchets ont été renforcées et le personnel sensibilisé.

UPERGY a pris une participation dans l'organisme SCRELEC en 2017, et Thierry BOUVAT, Directeur Général de la société, est entré au Conseil d'Administration de SCRELEC.

SCRELEC est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics dont la double mission est de prendre en charge les piles et les petites batteries usagées, et de sensibiliser les citoyens à la collecte sélective de ces déchets.

UPERGY S.A. a également maintenu sa filière de traitement des déchets Lithium depuis 2017 ; ces déchets n'étant pas pris en charge précédemment par les partenaires de recyclage.

- En 2020, UPERGY a poursuivi son programme de dématérialisation des factures clients.
- Un suivi des transporteurs en termes de bilan carbone a aussi été initié, ceci afin de connaître quantité moyenne de CO<sub>2</sub> émise par colis et par palette en fonction des destinations et du type de flux.
- Le respect de l'environnement constitue un enjeu essentiel pour UPERGY qui est certifié ISO 14001 depuis 2011 sur ses 5 principaux sites en France, Angleterre et Espagne.

### 3.6.3 Risques de pollution

Les activités directes de la société ne représentent pas de risques environnementaux forts, ni de pollutions majeures (rejets dans l'eau, l'air, le sol, nuisances sonores, utilisation des sols, etc.). Seuls les produits qui sont distribués peuvent avoir un impact environnemental lors de leur fin de vie pour cette raison UPERGY S.A. a mis en place une politique de gestion des déchets formalisées par des points de collecte et des partenariats avec les éco-organismes

### 3.6.4 Utilisation durable des ressources

UPERGY n'exerce pas d'activité de production industrielle. Son utilisation de ressources se limite donc aux consommables de bureau et aux ressources utilisées de manière mutualisée pour faire fonctionner les bâtiments qu'occupent ses bureaux.

Les principales matières premières que la société consomme sont les calages de conditionnement et le papier (imprimantes, photocopieurs, supports de marketing).

- Calage et conditionnement

Nos équipes recherchent continuellement des solutions afin de réduire l'impact environnemental des dispositifs d'emballage et de calage, tout en assurant une protection optimale des produits lors de leur transport.

Dans ce cadre, des techniques d'emballage respectueuses de l'environnement ont été expérimentées depuis 2013 et notamment le système de calage en papier froissé 100% recyclé et labellisé « Blaue Engel ».

Cette méthode d'emballage écoresponsable assure un maintien et une protection satisfaisante des produits, et le papier est facilement recyclable par le client.

- Papier

Depuis 2013, la consommation de ramettes papier est suivie à l'aide d'indicateurs pour les quatre sites entrant dans le périmètre de la certification environnementale.

Depuis plusieurs années nos catalogues produits sont édités exclusivement sous format dématérialisé et non plus sous format papier.

Le nombre de ramettes de papier utilisées en 2020 s'est élevé à 720 (périmètre 4 sites ISO 14 001) et 1440 en 2019. La configuration des imprimantes afin d'imprimer systématiquement en recto verso ou l'utilisation des papiers en brouillon.

Le personnel est également sensibilisé sur le sujet et par la politique « 0 papier » vers laquelle le groupe souhaite tendre.

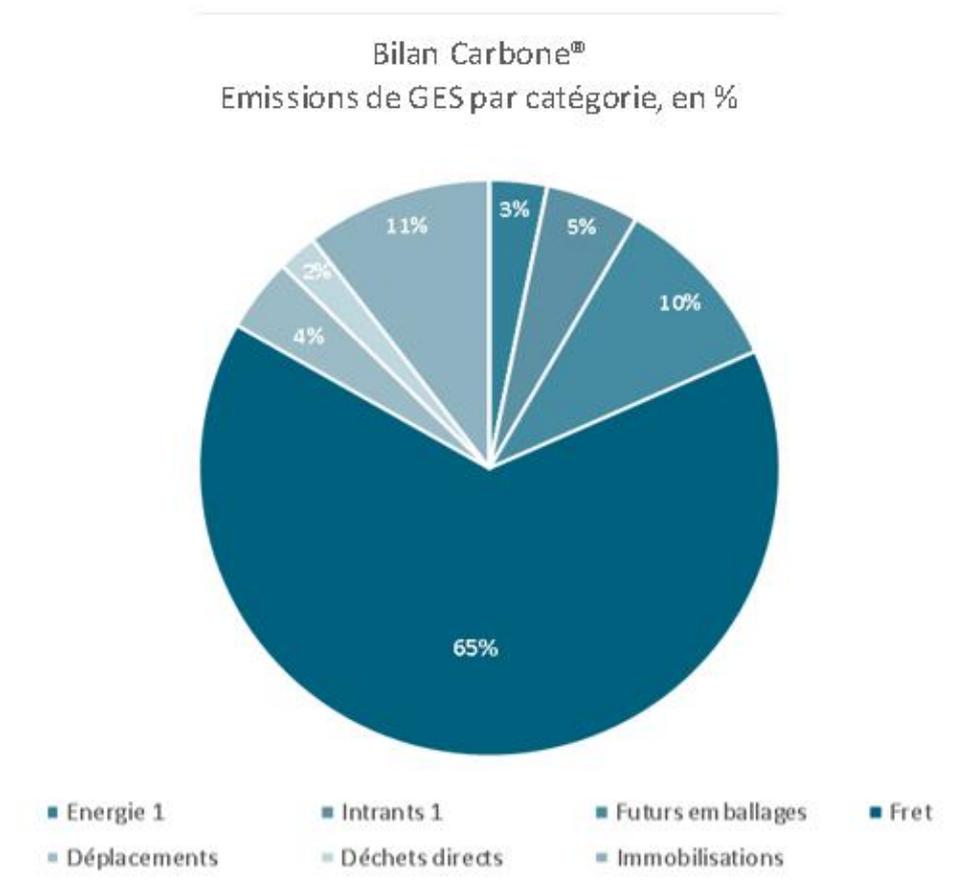
- Consommation d'énergie

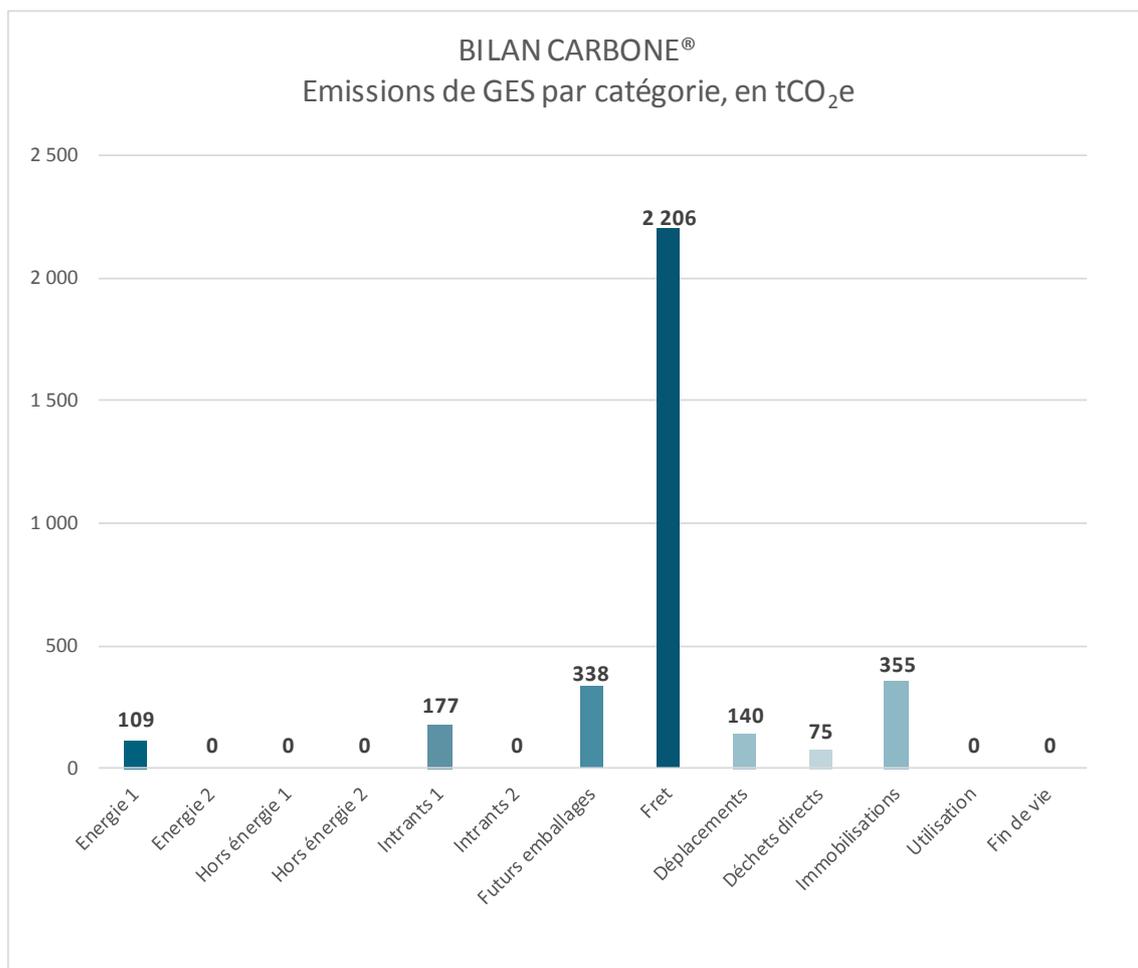
La consommation directe d'énergie d'UPERGY est celle de ses bâtiments pour les différents besoins que sont le chauffage, la climatisation, la ventilation, l'éclairage et les équipements de bureautique.

En 2020, la consommation d'électricité sur nos 3 principaux sites français s'est élevée à 250 880 kWh contre 300 160 kWh en 2019.

### 3.6.5 Bilan Carbone

Depuis sa création, UPERGY a organisé son activité commerciale autour de la télévente ce qui lui permet de limiter les déplacements professionnels de ses salariés. Le transport de marchandise représente 65% des émissions de gaz à effet de serre, soit 2.206tCO<sub>2</sub>e. Les autres postes à fortes émissions sont les immobilisations et les futurs emballages avec respectivement 355tCO<sub>2</sub>e et 338tCO<sub>2</sub>e.





### 3.6.6 Protection de la biodiversité

UPERGY ne possède pas de sites situés dans les aires protégées ou en zones riches en biodiversité.

UPERGY est mécène de l'association *Coup de Pouce* depuis de nombreuses années, et participe au respect du patrimoine culturel en soutenant la *Fondation Fourvière*.

### 3.6.7 Périmètre de reporting

Ce reporting extra-financier est réalisé à partir d'indicateurs internationaux et français. Les indicateurs français sont : le taux de travailleurs en situation de handicap, le taux de formation et les indicateurs environnementaux. Les autres indicateurs sont calculés à l'échelle du groupe.

Par ses activités, UPERGY n'est pas concerné par les enjeux liés à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire, et ceux liés au respect et au bien-être des animaux. Ces éléments ne sont pas traités dans ce document.

### 3.6.8 Indicateurs de performance et de suivi

#### 3.6.8.1 Indicateur sociaux

Indicateurs	2020	2019	Commentaires	Objectifs	ODD
<b>SECURITE</b>					
Nombre d'Accidents du Travail	8	11		Zéro AT avec arrêt	8.8 Droits et Sécurité au travail
Nombre de jours d'arrêts pour les AT	142	25		0	
Taux d'absentéisme (maladie et AT)	5,3	4,4	Dégradation liée à la situation COVID.	< 5%	
<b>DIVERSITE</b>					
Nombre total de collaborateurs/trices au 31 décembre de l'année	314	307			
Part des hommes sur effectif total	52,5	51,5		Maintenir une égalité proche de 50/50	5.1 Fin à toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
Part des femmes sur effectif total	47,5	48,5		Maintenir une égalité proche de 50/50	
Index d'égalité H/F	80	91		> 90	
Part des travailleurs en situation de handicap	4,1	3,1	Signature en 2020 d'un accord sur l'emploi des travailleurs en situation de handicap.	6%	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances 10.4 Politiques salariale et de protection sociale
Taux de discrimination en entreprise	0	0		0	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
Taux de salariés de <25ans	5,7	9,8		10	
Taux de salariés de >55ans	8,9	8,5		10	
<b>BIEN-ETRE AU TRAVAIL</b>					
Taux de formation	7,7	6,8		20	4.4 Compétences et accès à l'emploi
Taux d'épanouissement des salariés	75			> 75%	
Taux de télétravail	7,6			> 10	

### 3.6.8.2 Indicateur sociétaux

Indicateurs	2020	2019	Commentaires	Objectifs	ODD
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>					
Nombre d'heures de formations sur la corruption	0	0		25	16.5 Corruption
<b>GOUVERNANCE</b>					
Taux de femmes au Conseil d'Administration	57,1	16,7		50/50	5.1 Mettre fin à toute forme de discrimination envers les femmes
Taux de femmes cadres	39,1	46,7		50/50	5.5 Egalité aux fonctions directions

### 3.6.8.3 Indicateur environnementaux

Indicateurs	2020	2019	Commentaires	Objectifs	ODD
<b>REDUCTION DES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIEES AU TRANSPORT</b>					
Taux de fournisseurs de rang 1 européens	74	73		Augmenter le nombre de fournisseurs européens	12.7 Promouvoir des pratiques durables
Taux du chiffre d'affaires achat en Europe	61	55			
Emission de GES liés au transport de marchandise (tCO <sub>2</sub> e)	2.206	2.079	Activité non constante en 2020	Diminuer les GES de 4,5% par an	
Emballages d'expédition (tonnes)	4,7			Diminuer la production d'emballages de 5% par an	12.5 Réduire la production de déchets
Poids de piles et accumulateurs collectés (tonnes)	63,7	65,7		Augmenter la collecte de déchets de 5% par an	12.5 Réduire la production de déchets
Poids de batteries plombs collectées (tonnes)	40,3	34,7		Augmenter la collecte de déchets de 5% par an	
Poids de feuilles de papier A4 achetées (kg)	576	540		< 500kg	
Taux de fournisseurs certifiés ISO 26000				Augmenter de 5% par an	12.7 Promouvoir des pratiques durables
Taux de fournisseurs certifiés ISO 20400				Augmenter de 5% par an	
Taux de fournisseurs ayant une démarche RSE				Augmenter de 10% par an	

## 4. Etats financiers consolidés au 31/12/2020

### 4.1 Bilan consolidé

Actif en EUR	Réf. Note	31/12/2020	31/12/2019
<b>Ecart d'acquisition</b>	5.7 - 6.4	<b>4 101 553</b>	<b>3 517 660</b>
Immobilisations incorporelles	5.9 - 6.1	1 013 511	1 101 871
Immobilisations corporelles	5.10 - 6.2	1 302 131	1 493 148
Immobilisations financières	5.11 - 6.3	244 116	170 796
Participations par mise en équivalence	6.4	0	0
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 559 758</b>	<b>2 765 815</b>
Stocks et en-cours	5.12 - 6.5 - 6.6	7 510 200	8 871 341
Avances et acomptes versés		0	0
Créances clients et comptes rattachés	5.13 - 6.5 - 6.6	5 449 527	5 859 601
Actifs d'impôts différés	5.15 - 6.5	410 683	562 026
Autres créances et comptes de régularisation	5.13 - 6.5	1 649 192	1 480 287
Disponibilités	5.14	6 984 387	6 010 510
<b>Actif circulant</b>		<b>22 003 989</b>	<b>22 783 765</b>
<b>Total Actif</b>		<b>28 665 300</b>	<b>29 067 241</b>
Passif	Réf. Note	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel		2 886 040	2 886 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 921 475	7 921 475
Ecart de conversion		-730 634	-516 228
Réserves		617 863	924 927
Acomptes sur dividendes		0	0
Résultat Groupe		-768 105	-396 937
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	6.7	<b>9 926 639</b>	<b>10 819 276</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			
Provisions pour risques et charges	5.16	143 062	140 656
Passifs d'impôts différés		0	0
<b>Provisions pour risques et charges</b>	5.16 - 6.6	<b>143 062</b>	<b>140 656</b>
Emprunts et dettes financières	6.9	10 292 245	10 617 082
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 624 519	4 547 048
Dettes fiscales et sociales	6.10	2 125 879	2 229 346
Autres dettes et comptes de régularisation	6.10	1 552 956	713 833
<b>Dettes</b>		<b>18 595 599</b>	<b>18 107 308</b>
<b>Total Passif</b>		<b>28 665 300</b>	<b>29 067 241</b>

## 4.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	Réf. Note	31/12/2020	31/12/2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	7.1	<b>42 078 623</b>	<b>44 237 034</b>
Autres produits d'exploitation	7.3	486 477	352 064
Achats et variations de stocks		-23 980 950	-25 405 526
Autres achats et charges externes		-7 576 535	-7 747 606
Impôts et taxes		-855 407	-927 833
Charges de personnel	7.2	-9 112 382	-9 592 601
Dotations aux amortissements des immobilisations	7.3	-514 116	-533 191
Dotations aux provisions	7.3	-237 201	-545 970
Autres charges d'exploitation		-73 535	-18 479
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-42 350 126</b>	<b>-44 771 206</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	7.4	<b>214 974</b>	<b>-182 108</b>
Produits financiers		84 457	100 849
Charges financières		-656 461	-103 406
<b>Résultat financier</b>	7.5	<b>-572 004</b>	<b>-2 557</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>-357 030</b>	<b>-184 664</b>
Produits exceptionnels		72 793	37 201
Charges exceptionnelles		-117 823	-147 512
<b>Résultat exceptionnel</b>	7.6	<b>-45 030</b>	<b>-110 311</b>
<b>Participation des salariés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	7.7	<b>-366 045</b>	<b>-99 619</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>		<b>-768 105</b>	<b>-394 594</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	6.4	0	-2 343
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	5.7	0	0
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>		<b>-768 105</b>	<b>-396 937</b>
<b>Résultat groupe</b>		<b>-768 105</b>	<b>-396 937</b>

### 4.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-768 105</b>	<b>-396 937</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		2 343
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	771 337	555 621
Plus ou moins-values de cession		32 014
Impôts différés	-3 813	-249 214
Autres		
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-581</b>	<b>-56 173</b>
Variation du BFR	1 636 795	-516 146
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 636 214</b>	<b>-572 319</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-303 859	-532 269
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Variation des immobilisations financières	-42 696	16 313
Variation des actions propres	-30 758	-213 618
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	-359 020	-2 322 099
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-736 333</b>	<b>-3 051 673</b>
Variation retenues de garantie liées au factor		0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	4 500 000	3 300 000
Augmentation de capital		0
Remboursements d'emprunts, variation de dettes financières et d'intérêts	-983 936	-810 483
Dividendes versés		-11 179
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>3 516 064</b>	<b>2 478 338</b>
Incidence des variations de taux de change	-87 924	102 966
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>4 328 021</b>	<b>-1 042 689</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>290 153</b>	<b>1 332 841</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>4 618 175</b>	<b>290 153</b>

#### 4.4 Tableau des soldes intermédiaires de gestion

En EUR	31/12/2020	En % du CA	31/12/2019	En % du CA
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100%</b>	<b>44 237 034</b>	<b>100%</b>
Consommations	-23 980 950	57,0%	-25 405 526	57,4%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>18 097 673</b>	<b>43,0%</b>	<b>18 831 508</b>	<b>42,6%</b>
+ Autres produits d'exploitation	215 506	0,5%	168 079	0,4%
- Autres achats et charges externes	-7 650 070	18,2%	-7 766 085	17,6%
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>10 663 109</b>	<b>25,3%</b>	<b>11 233 503</b>	<b>25,4%</b>
- Impôts et taxes	-855 407	2,0%	-927 833	2,1%
- Salaires, traitements, charges	-9 112 382	21,7%	-9 592 601	21,7%
+ Subventions	0	0,0%	0	0,0%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA)</b>	<b>695 320</b>	<b>1,7%</b>	<b>713 068</b>	<b>1,6%</b>
- Dotations aux amortissements et provisions	-751 317	1,8%	-1 079 161	2,4%
+ Reprises sur amortissements et provisions	270 971	0,6%	183 985	0,4%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)</b>	<b>214 974</b>	<b>0,5%</b>	<b>-182 108</b>	<b>-0,4%</b>
+/- Charges et produits financiers	-572 004	1,4%	-2 557	0,0%
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-357 030</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-184 664</b>	<b>-0,4%</b>
+/- Résultat exceptionnel	-45 030	-0,1%	-110 311	-0,2%
- Participation des salariés	0	0,0%	0	0,0%
- Impôts sur les sociétés	-215 043	0,5%	-348 680	0,8%
+/- Impôts différés	-151 002	-0,4%	249 061	0,6%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-768 105</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-394 594</b>	<b>-0,9%</b>
+/- Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0,0%	-2 343	0,0%
+/- Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	0	0,0%	0	0,0%
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>-768 105</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-396 937</b>	<b>-0,9%</b>

## 5. Principes comptables et notes annexes

### 5.1 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Nationalité	RCS	% d'intérêts	Méthode d'intégration
<b>UPERGY SA</b> 11C, rue des Aulnes 69542 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	Française	LYON 409 101 706	100%	Globale
<b>UPERGY LIMITED</b> Unit 5, Focus Park B90 4QU SOLIHULL	Anglaise	2045875 England and Wales	100%	Globale
<b>UPERGY IBERIA SL</b> Pol. Ind. Camí Ral Carrer Miquel Servet, 9 08850 GAVA	Espagnole	B 65279432	100%	Globale
<b>VDI ITALIA SRL</b> Bicocca, Via Libero Temolo 4 MILANO, 20126	Italienne	CF 08252380962	100%	Globale
<b>UPERGY GmbH</b> Worringer Straße 30 50676 KOLN	Allemande	HRB 70266	100%	Globale
<b>UPERGY LIMITED</b> Unit 4405, 44 th Floor, COSCO Tower 183, Queen's Road Central HONG KONG	Hongkongaise	1029137	100%	Globale
<b>UPERGY SARL</b> 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 24159072010	100%	Globale
<b>SI UPERGY SARL</b> 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 26212702015	100%	Globale
<b>HAWK-WOODS LIMITED</b> Briscall House, Wotton Road, Kingsnorth Industrial Estate ASHFORD TN23 6LN	Anglaise	2640939 England and Wales	100%	Globale
<b>VDI TUNISIE HSD SARL</b> 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 24215412011	100%	Globale
<b>ENERSTONE SAS</b> 1130 rue de la Piscine 38402 ST MARTIN D'HERES	Française	GRENOBLE 789 316 163	20,31%	Mise en équivalence

Toutes les filiales contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale, à l'exception de :

- la société POWERPACKS UK, de nationalité anglaises, filiale à 100% d'UPERGY LIMITED UK, non consolidée (plus d'activité depuis 2004) ;
- la société ENERSTONE, dans laquelle UPERGY SA a pris une participation de 20,31% en avril 2016, cette société est consolidée par mise équivalence ;
- les sociétés SPTL (participation non significative), SCRELEC (participation non significative) et 1001 Pilas non intégrées.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les soldes réciproques dans les comptes de bilan ainsi que les montants résultant d'opérations entre les sociétés du groupe et affectant le compte de résultat ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2020, sur une durée de 12 mois.

A l'exception d'ENERSTONE, toutes les filiales de la société UPERGY étant détenues à 100%, les états financiers consolidés ne font apparaître aucun autre intérêt minoritaire à la clôture des comptes annuels au 31/12/2020.

## 5.2 Faits marquants

Le contexte de crise sanitaire (COVID) a obligé temporairement la fermeture de nos magasins en France sur instruction des pouvoirs publics. La crise sanitaire est conjuguée d'un ralentissement général de l'environnement économique et entraînant une baisse significative du chiffre d'affaire.

Le groupe a utilisé les dispositifs pour faire face aux tensions financières provenant de la crise sanitaire (report d'échéance de charges, chômage technique du personnel, télétravail des effectifs, Prêts Garantis par l'Etat) notamment en France, Espagne et en Angleterre.

## 5.3 Dividendes

Comme en 2019, la société UPERGY n'a pas versé des dividendes sur l'exercice 2020.

## 5.4 Actions propres

Depuis le 07 juin 2010, les titres UPERGY ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Euronext Growth.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, UPERGY a mis à la disposition de ce prestataire de services d'investissement 50 000 € et 13 387 titres, afin de lui permettre d'exercer son activité.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, UPERGY lui a fait apport de 886 872 € pour financer ce programme.

		31/12/2019	Mouvements 2020			31/12/2020
			Achats	Ventes	Annulation	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	8 081	34 832	28 001		14 912
	Montant	42 693	174 752	143 993		73 451
Contrat de rachat	Nombre de titres	57 560				57 560
	Montant	315 919				315 919
<b>Total</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>65 641</b>	<b>34 832</b>	<b>28 001</b>	<b>0</b>	<b>72 472</b>
	<b>Montant</b>	<b>358 612</b>	<b>174 752</b>	<b>143 993</b>	<b>0</b>	<b>389 370</b>

## 5.5 Principes Comptables et méthodes d'évaluation

Les principes d'élaboration des comptes consolidés sont conformes à l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02, au règlement n° 2014-3 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et au règlement ANC n° 2014-03.

UPERGY étant cotée sur le marché régulé Euronext Growth, le groupe n'a pas d'obligation d'établir des comptes consolidés sous le référentiel IFRS; le référentiel français a été retenu par UPERGY.

## 5.6 Permanence des méthodes

Aucune modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 5.7 Ecarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une filiale, l'écart de première consolidation (différence entre le coût d'acquisition et la quote-part correspondante des capitaux propres retraités de la société) est affecté aux différents postes appropriés du bilan. Le solde non affecté constitue l'écart d'acquisition.

La société 1000 et une Piles acquise en 1999 a fait l'objet de fusion absorption par UPERGY en 2000. Le traité de fusion portant sur cette opération a fait ressortir la valorisation de fonds de commerce; les retraitements de consolidation ont affecté ce montant aux écarts d'acquisition.

Les différentes acquisitions ont fait ressortir les écarts suivants:

- ALL BATTERIES	1 808 264 €
- VDI CHINA	2831 €
- MICROBATT	173 370 €
- HAWK-WOODS	2 657 905 €

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>3 517 660</b>	<b>583 893</b>		<b>4 101 553</b>

Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les écarts d'acquisition au 31/12/2020.

Pour rappel, en application du règlement ANC 2015-07, le groupe a décidé de ne plus amortir les écarts d'acquisition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais de procéder à une évaluation annuelle de ceux-ci via un test de dépréciation. Des tests de dépréciation sont ainsi effectués sur la valeur nette comptable de l'exercice, qui donne le cas échéant lieu à une dépréciation complémentaire.

## 5.8 Ecarts de conversion

Les comptes des filiales anglaises, tunisiennes et chinoises ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes de bilan sont convertis en euros au taux de clôture à l'exception du capital et des réserves maintenus au coût historique ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- les écarts de conversion résultant de la variation des taux de change sur le bilan et le compte de résultat sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés sous la rubrique « écarts de conversion ».

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

Devises	Taux moyen 2020	Taux moyen 2019	Taux de clôture au 31/12/2020	Taux de clôture au 31/12/2019
<b>GBP</b>	0,8894	0,8759	0,8990	0,8508
<b>TND</b>	3,2084	3,2635	3,2879	3,1758
<b>HKD</b>	8,8966	8,7692	9,5142	8,7473
<b>CNY</b>	7,8975	7,7237	8,0225	7,8205

- L'écart de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

## 5.9 Immobilisations incorporelles

Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie

Logiciels:	Linéaire	5 ans
------------	----------	-------

Les logiciels métiers développés spécifiquement pour l'activité du groupe sont amortis sur 8 ans.

## 5.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

Constructions	Linéaire	15 ans
Matériels et installations techniques:	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements:	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique:	Linéaire	3 ans
Matériel de transport :	Linéaire	3 ans
Mobilier:	Linéaire	4 à 10 ans

## 5.11 Immobilisations financières

Elles figurent au bilan pour leur valeur historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

## 5.12 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode 'premier entré, premier sorti'. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu, sauf écart significatif.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

## 5.13 Clients et autres Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## 5.14 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le solde du poste disponibilités correspond aux soldes créditeurs en banque.

## 5.15 Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux, afin de les harmoniser avec les principes de consolidation ainsi que certains reports d'imposition dans le temps, génèrent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

La méthode appliquée est celle du report variable qui tient compte pour le calcul des conditions d'imposition connues à la clôture de l'exercice. Le taux d'impôt différé utilisé au 31/12/2020 pour les engagements de retraite est de 25% et de 28% pour l'activation du déficit fiscal reportable de UPERGY SA. Aucun retraitement n'a été appliqué aux comptes pour les sociétés de nationalité étrangère.

## 5.16 Engagement en matière de retraite

Aucun engagement de retraite n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales prévues notamment par les conventions collectives applicables aux sociétés françaises.

Les droits des salariés ont été évalués à partir des salaires, âge et ancienneté et en prenant en considération les coefficients de rotation du personnel au sein du groupe UPERGY.

Depuis l'exercice 2014, la provision en matière d'engagement de retraite est calculée à partir des paramètres taux de turn over et taux d'augmentation salariale réels du groupe UPERGY, alors qu'elle était précédemment calculée à partir de paramètres standard français.

Depuis 2015 ; la provision en matière d'engagement de retraite a été affinée afin de prendre en compte les droits acquis en fonction du nombre d'année de présence pour chaque salarié alors que précédemment le maximum légal était appliqué dans tous les cas.

Depuis 2017, un taux de turnover nul a été retenu pour la tranche 64 à 67 ans et la table de mortalité INSEE a été mise à jour (version INSEE 12-14 au lieu de INSEE 09-11).

Depuis 2018, le calcul du taux de turnover a été revu afin de tenir compte dans les départs uniquement des démissions et non plus autres types de sorties (ruptures conventionnelles, licenciements, ...).

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation: 0,6% (1% en 2019)

Taux de rotation du personnel	Cadres	Non cadres
18 à 30 ans	0,00%	16,50%
31 à 40 ans	16,83%	12,26%
41 à 50 ans	15,56%	5,40%
51 à 63 ans	9,26%	14,80%
64 à 67 ans	0,00%	0,00%

- âge conventionnel de départ: 67 ans, droits acquis:

- cadres :

- 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence
- 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence
- 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.

- non cadres : - 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois, pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.

- taux d'augmentation des salaires cadres et non cadres : 1% (respectivement 2,18% et 2,20% en 2019).

Aucune obligation légale n'existant dans les pays où sont implantées les filiales étrangères, aucun engagement de retraite n'a été évalué pour le personnel des sociétés domiciliées dans ces pays.

## 6. Principaux postes du bilan

### 6.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>6 655 931</b>	<b>583 890</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 239 821</b>
Concessions, brevets et droits similaires	433 664	0	0	0	-1 536	432 128
Fonds commercial	833 917	0	0	0	0	833 917
Autres immobilisations incorporelles	1 508 505	212 654	0	0	-2 026	1 719 133
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>2 776 086</b>	<b>212 654</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 562</b>	<b>2 985 178</b>

Amortissements et provisions, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>3 138 271</b>					<b>3 138 268</b>
Concessions, brevets et droits similaires	332 939	10 333	0	0	-1 536	341 736
Fonds commercial	299 668	0	100 000	0	0	199 668
Autres immobilisations incorporelles	1 041 608	193 243	0	0	-4 588	1 230 263
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>1 674 215</b>	<b>203 576</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>-6 124</b>	<b>1 771 667</b>

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>3 517 660</b>	<b>583 890</b>	<b>0</b>			<b>4 101 553</b>
Concessions, brevets et droits similaires	100 725	-10 333	0	0	0	90 392
Fonds commercial	534 249	0	-100 000	0	0	434 249
Autres immobilisations incorporelles	466 897	19 411	0	0	2 562	488 870
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 101 871</b>	<b>9 078</b>	<b>-100 000</b>	<b>0</b>	<b>2 562</b>	<b>1 013 511</b>

## 6.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	423 131	0	0	0	-22 686	400 445
Installations techniques, matériel, outillage	611 351	23 675	0	0	-13 135	621 891
Autres immobilisations corporelles	3 497 594	130 633	0	0	-22 706	3 605 521
Immobilisations en cours	2 849	1 836	0	0	-2 849	1 836
<b>Immobilisations Corporelles brutes</b>	<b>4 534 925</b>	<b>156 144</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-61 376</b>	<b>4 629 693</b>

Amortissements et provisions, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	28 209	26 984	0	0	-1 800	53 393
Installations techniques, matériel, outillage	450 472	31 276	0	0	-8 426	473 322
Autres immobilisations corporelles	2 563 097	252 281	0	0	-14 531	2 800 847
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>3 041 778</b>	<b>310 541</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-24 757</b>	<b>3 327 562</b>

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	394 922	-26 984	0	0	-20 886	347 052
Installations techniques, matériel, outillage	160 879	-7 601	0	0	-4 709	148 569
Autres immobilisations corporelles	934 497	-121 648	0	0	-8 175	804 674
Immobilisations en cours	2 849	1 836	0	0	-2 849	1 836
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 493 147</b>	<b>-154 397</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-36 619</b>	<b>1 302 131</b>

## 6.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	27 315	0	2 436	0	-8	24 871
Autres immobilisations financières	199 549	257 323	144 120	0	-37 439	275 313
Créances rattachées à des participations	26 095	0	0	0	0	26 095
<b>Immobilisations Financières brutes</b>	<b>252 959</b>	<b>257 323</b>	<b>146 556</b>	<b>0</b>	<b>-37 447</b>	<b>326 279</b>

Amortissements et provisions, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	17 260	0	0	0	0	17 260
Autres immobilisations financières	38 808	0	0	0	0	38 808
Créances rattachées à des participations	26 095	0	0	0	0	26 095
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>82 163</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>82 163</b>

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	10 055	0	2 436	0	-8	7 611
Autres immobilisations financières	160 741	257 323	144 120	0	-37 439	236 505
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>170 796</b>	<b>257 323</b>	<b>146 556</b>	<b>0</b>	<b>-37 447</b>	<b>244 116</b>

## 6.4 Participation mise en équivalence

Le montant de l'écart d'acquisition correspondant aux titres mis en équivalence s'élève à 227 385 €, il a été intégré sur la ligne écart d'acquisition. Les titres mis en équivalence concernent la société ENERSTONE et a été déprécié à 100%.

La quote-part de résultat de la société mise en équivalence est nulle sur 2020. Ainsi les participations mises en équivalence sont nulles au 31/12/2020.

## 6.5 Actifs circulants

En EUR	Valeur brute 31/12/2020	Provisions (cumul dotations)	Reprises (de la période)	Autres mouvements sur provision	Valeur nette 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2019
Matières premières, approvisionnements	38 872				38 872	37 076
Marchandises	9 007 791	-1 753 301	213 676	3 162	7 471 328	8 834 265
<b>Sous-total Stocks et en-cours</b>	<b>9 046 663</b>	<b>-1 753 301</b>	<b>213 676</b>	<b>3 162</b>	<b>7 510 200</b>	<b>8 871 341</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>5 668 298</b>	<b>-279 215</b>	<b>57 294</b>	<b>3 150</b>	<b>5 449 527</b>	<b>5 859 601</b>
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>565 498</b>	<b>-154 815</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>410 683</b>	<b>562 026</b>
Autres créances	1 442 338				1 442 338	1 232 684
Comptes de régularisations	206 854				206 854	247 603
<b>Sous-total Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>1 649 192</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 649 192</b>	<b>1 480 287</b>

## 6.6 Provisions

En EUR	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour retraites	138 656	2 406	0	0	0	141 062
Provisions pour risques	2 000	0	0	0	0	2 000
Provisions pour dépréciation	0	100 000	0	0	0	100 000
Provisions sur titres non consolidés	17 260	0	0	0	0	17 260
Provisions sur autres immo. Financières	64 903	0	0	0	0	64 903
Provisions sur stocks	1 570 157	183 144	-213 676	0	-3 162	1 536 463
Provisions sur créances clients	227 565	51 651	-57 294	0	-3 150	218 772
<b>Total</b>	<b>2 020 541</b>	<b>337 201</b>	<b>-270 970</b>	<b>0</b>	<b>-6 312</b>	<b>2 080 460</b>

*Dont dotations et reprises d'exploitation* 237 201 -270 970

*Dont dotations et reprises financières* 0 0

*Dont dotations et reprises exceptionnelles* 100 000 0

En EUR	Reprises	Dont utilisées	Dont non utilisées
Provisions pour retraites	0	0	0
Provisions pour risques	0	0	0
Provisions sur titres non consolidés	0	0	0
Provisions sur stocks	213 676	213 676	0
Provisions sur créances clients	57 294	57 294	0
<b>Total</b>	<b>270 970</b>	<b>270 970</b>	<b>0</b>

## 6.7 Variation des capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Primes de fusion	Réserves	Résultats	Écarts de conversion	Total Capitaux propres
<b>Capitaux propres 2018</b>	<b>2 886 040</b>	<b>7 921 475</b>	<b>1 749 007</b>	<b>-599 276</b>	<b>-636 759</b>	<b>11 320 487</b>
Distributions de dividendes			-11 179			-11 179
Résultat N-1			-599 276	599 276		0
Résultat de l'exercice				-396 937		-396 937
Variations des écarts de conversion					120 531	120 531
Variations liées aux actions propres			-213 618			-213 618
Autres variations			-8			-8
<b>Capitaux propres 2019</b>	<b>2 886 040</b>	<b>7 921 475</b>	<b>924 926</b>	<b>-396 937</b>	<b>-516 228</b>	<b>10 819 276</b>
Distributions de dividendes					24 763	24 763
Résultat N-1			-396 937	396 937		0
Résultat de l'exercice				-768 105		-768 105
Variations des écarts de conversion					-239 169	-239 169
Variations liées aux actions propres			-30 758			-30 758
Autres variations			120 632			120 632
<b>Capitaux propres 2020</b>	<b>2 886 040</b>	<b>7 921 475</b>	<b>617 863</b>	<b>-768 105</b>	<b>-730 634</b>	<b>9 926 639</b>

## 6.8 Passage du résultat social au résultat consolidé

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Cumul des résultats sociaux	-417 925	-964 941
Elimination dividendes	-1 024 331	0
Elimination provisions internes	338 000	373 000
Dotations/Reprises provisions pour charges	2 047	-27 560
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Variation des impôts différés	-151 343	249 061
Retraitement des différences de change latentes	-39 995	26 350
Harmonisation des amortissements	-31 084	-27 400
Retraitement dépréciation fonds de commerce sociaux	579 000	0
Retraitement résultat cession consolidé	0	0
Ecritures non passées en social	-22 474	-23 104
Quote-part de Résultat des sociétés mises en équivalence	0	-2 343
<b>Total</b>	<b>-768 105</b>	<b>-396 937</b>

## 6.9 Emprunts et dettes financières

Ventilation par type, en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 720 512	4 197 977
Concours bancaires courants	2 366 212	5 720 358
Intérêts courus non échus	2 161	2 721
Participations des salariés	106 205	108 344
Dépôts reçus	0	0
Autres	97 155	587 682
<b>Total</b>	<b>10 292 245</b>	<b>10 617 082</b>

Ventilation par échéance, en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes à moins d'un an	3 550 968	6 973 613
Emprunts et dettes de 1 à 5 ans	1 995 213	3 293 469
Emprunts et dettes à plus de 5 ans	4 746 064	350 000
<b>Total</b>	<b>10 292 245</b>	<b>10 617 082</b>

Sur l'exercice 2020, la société UPERGY a souscrit à 4 Prêt Garantis par l'Etat pour un montant total de 4,5 M€ (2 M € auprès de la Société Générale, 1 M€ auprès de la Banque Rhône Alpes, 1 M€ auprès de la Caisse d'Epargne et 0,5 M€ auprès de HSBC).

## 6.10 Autres dettes et comptes de régularisation

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscales	929 265	1 730 399
Dettes sociales	1 196 614	498 947
Autres dettes	774 318	713 833
Dettes sur immos et comptes rattachés	778 643	0
Comptes de régularisations	0	0
<b>Total</b>	<b>3 678 840</b>	<b>2 943 179</b>

## 7. Principaux postes du compte de résultat

### 7.1 Chiffre d'affaires

Ventilation par zone géographique, en EUR	31/12/2020	%	31/12/2019	%
France	24 407 864	58,0%	25 732 495	58,2%
Hors France & export	17 670 759	42,0%	18 504 539	41,8%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100,0%</b>	<b>44 237 034</b>	<b>100,0%</b>

Ventilation par nature, en EUR	31/12/2020	%	31/12/2019	%
Marchandises	41 140 403	97,8%	43 431 157	98,2%
Services	938 220	2,2%	805 877	1,8%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100,0%</b>	<b>44 237 034</b>	<b>100,0%</b>

### Contribution de chaque société

Contribution de chaque société, En EUR	Chiffre d'affaires réalisé 2020	% de chiffre d'affaires réalisé 2020	Chiffre d'affaires réalisé 2019	% de chiffre d'affaires réalisé 2019
UPERGY SA (FR)	25 179 001	60%	26 761 323	60%
UPERGY LIMITED (GB)	11 054 070	26%	11 340 617	26%
HAWK-WOODS (GB)	2 376 398	6%	3 072 670	7%
UPERGY IBERA (ES)	2 559 624	6%	2 125 500	5%
UPERGY GmbH (DE)	539 987	1%	462 092	1%
SI UPERGY (TU)	272 206	1%	312 373	1%
Succursale belge	82 651	0%	134 108	0%
VDI ITALIA	0	0%	19 681	0%
UPERGY CHINA	14 686	0%	0	0%
UPERGY SARL (TU)	0	0%	8 670	0%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100%</b>	<b>44 237 034</b>	<b>100%</b>

## 7.2 Ventilation des effectifs et charges de personnel

En nombre de salariés	31/12/2020	31/12/2019
Employés	215	207
Techniciens / AM	56	48
Cadres	43	47
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>302</b>

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations du personnel	6 982 203	7 311 816
Charges sociales	2 130 179	2 280 785
<b>Total</b>	<b>9 112 382</b>	<b>9 592 601</b>

## 7.3 Dotations aux amortissements et aux provisions

Reprises, en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Provisions sur créances clients	57 294	32 611
Provisions sur stocks	213 676	151 374
Provisions pour autres charges	0	5 129
<b>Total</b>	<b>270 970</b>	<b>189 114</b>

Dotations en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Amortissements	514 116	533 191
Provisions sur créances clients	51 651	31 015
Provisions sur stocks	183 144	487 395
Provisions pour autres charges	102 406	27 560
<b>Total</b>	<b>851 317</b>	<b>1 079 161</b>

Le poste dotations aux provisions pour autres charges comprend 100 000 € relatif aux charges exceptionnelles.

## 7.4 Résultat d'exploitation

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Total des produits d'exploitation	42 565 100	44 589 098
Total des charges d'exploitation	42 350 122	44 771 206
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>214 978</b>	<b>-182 108</b>

## 7.5 Résultat financier

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Reprise sur provisions	0	0
Gains de change	43 579	99 017
Dividendes reçus des sociétés intégrées	0	206
Autres produits de participation	0	1 626
Revenus des autres créances et VMP	0	0
Ecart de conversion	40 388	
Autres produits financiers	490	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>84 457</b>	<b>100 849</b>
Pertes de change	278 585	14 869
Dotations provisions sur titres	0	0
Dotations provisions sur risques et charges fin	0	0
Intérêt compte courant groupe	0	0
Intérêts et charges financières	66 497	88 063
Ecart de conversion	311 379	0
Autres charges financières	0	474
<b>Total des charges financières</b>	<b>656 461</b>	<b>103 406</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-572 004</b>	<b>-2 557</b>

## 7.6 Résultat exceptionnel

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opération de gestion	71 601	17 887
Autres produits exceptionnels	1 192	1 989
Produits de cession des éléments d'actifs	0	1 914
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	5 326
Produits sur cessions d'actions propres	0	10 085
Reprise sur provision pour risques et charges exceptionnelles	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>72 793</b>	<b>37 201</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	12 787	100 125
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	5 036	32 014
Dotations aux provisions	100 000	0
Charges sur cession d'actions propres	0	15 373
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>117 823</b>	<b>147 512</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-45 030</b>	<b>-110 311</b>

## 7.7 Impôts sur les sociétés

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Charge d'impôt courante	215 043	348 680
Charge d'impôt différée	151 002	-249 061
<b>Total</b>	<b>366 045</b>	<b>99 619</b>

Preuve d'impôt, En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Résultat avant IS	-402 060	-294 975
<b>IS théorique</b>	<b>-112 577</b>	<b>-82 593</b>
Ecart de taux d'imposition	-107 736	-139 002
Différences permanentes et temporaires	-273 331	10 840
Crédit d'impôt, régularisation d'impôts différés et autres impôts	594 959	317 400
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	286 813	
Autres différences	-22 083	-7 026
<b>IS comptabilisé</b>	<b>366 045</b>	<b>99 619</b>

## 7.8 Rémunérations des dirigeants

Dirigeants, fonctions	Rémunération au titre du mandat social (en EUR)	Rémunération au titre du contrat de travail (en EUR)
David BUFFELARD, Président Directeur Général	182 000	Néant
Thierry BOUVAT, Directeur Général et membre du Conseil d'Administration	15 450	155 550

## 7.9 Événements postérieurs à la clôture

Un contrôle fiscal est en cours et porte sur l'examen des exercices 2017 et 2018.

Les anciens dirigeants de la société HAWK-WOODS ont quitté la société le 31 janvier 2021 conformément aux dispositions contractuelles.

La décision a été prise de fermer des magasins non rentables (succursale de Bruxelles, Boulogne-Billancourt).

Des travaux sont engagés par le propriétaire sur le site logistique de Corbas en vue d'améliorer significativement ses aménagements (la fin des travaux est prévue pour fin juillet 2021).

Les dispositifs mis en place par le gouvernement au titre de la crise sanitaire (cf. supra Faits Marquants) permettent au Groupe de faire face aux enjeux de cette crise et d'assurer la continuité de l'exploitation à 12 mois à partir de la date de clôture.

## 7.10 Engagements hors bilan

### Achat de dollars (USD) à terme en euros (EUR) :

4 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2019, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 29/08/2019	1 750 000	1 750 000	1 750 000	0	1,1400
Western Union 29/08/2019	1 600 000	1 600 000	1 600 000	0	1,1400
Western Union 12/11/2020	250 000	0	250 000	0	1,1800
Western Union 14/12/2020	2 750 000	0	250 000	2 500 000	1,1700
<b>Total</b>	<b>6 350 000</b>	<b>3 350 000</b>	<b>3 850 000</b>	<b>2 500 000</b>	

### Achat de dollars (USD) à terme en livres (GBP) :

2 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits en 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 12/11/2020	100 000	0	100 000	0	1,3112
Western Union 14/12/2020	1 100 000	0	0	1 100 000	1,2700
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	<b>1 100 000</b>	

### Achat d'euros (EUR) à terme en livres (GBP) :

Une couverture a été mise en place sur UPERGY dès 2017 afin de couvrir le risque Euro / GBP dans le cadre des ventes intragroupes libellées en GBP à destination de sa filiale UPERGY GB, les contrats en place sont détaillés ci-dessous :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 27/08/2019	1 200 000	200 000	200 000	0	0,9080
Western Union 12/11/2020	167 000	0	167 000	0	0,8909
Western Union 14/12/2020	1 837 000	0	0	1 837 000	0,9400
<b>Total</b>	<b>3 204 000</b>	<b>200 000</b>	<b>367 000</b>	<b>1 837 000</b>	

## 7.11 Transactions entre les parties liées

Sociétés concernées:

UPERGY SA et SCI CORBAS 2

Dirigeant en commun:

Monsieur Christian DUTEL administrateur UPERGY et gérant associé de la SCI CORBAS 2

Nature de la transaction:

Bail commercial qui porte sur un immeuble à usage industriel  
Ce bail s'est terminé en juin 2020

Charge comptabilisée au titre de l'exercice:

179 095 € HT

Solde fournisseur SCI CORBAS 2 au 31/12/2020:

0 €

## 7.12 Honoraires des contrôleurs légaux

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes est de :

- 27 500 € pour UPERGY SA (l'intégralité étant au titre du contrôle légal des comptes)
- 13 211 € pour les filiales intégrées globalement

Soit un total de 40 711 euros (honoraires figurant au compte de résultat).

## 8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2020

A l'assemblée générale de la société UPERGY,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UPERGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe 2.7 "Ecart d'acquisition" de l'annexe détaille les principaux écarts d'acquisition du Groupe. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur l'appréciation du montant net des écarts d'acquisition.
- Le paragraphe 2.12 "Stocks" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation des stocks.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Tassin-la-Demi-Lune et Lyon, le 30 avril 2020

**Les Commissaires aux Comptes**

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT  
Olivier ARTHAUD

GRANT THORNTON  
Robert DAMBO

## 9. Comptes annuels sociaux UPERGY relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020

### 9.1 Actif

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	381 279	290 887	90 393	100 725
Fonds commercial	3 193 983	679 000	2 514 983	3 193 983
Autres immobilisations incorporelles	1 610 410	1 010 462	599 948	591 255
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>5 185 672</i>	<i>1 980 348</i>	<i>3 205 324</i>	<i>3 885 963</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	326 391	297 790	28 601	34 926
Autres immobilisations corporelles	2 710 614	2 330 943	379 672	549 879
Immobilisations en cours				2 849
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>3 037 005</i>	<i>2 628 732</i>	<i>408 273</i>	<i>587 654</i>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 934 243	1 916 026	3 018 217	3 020 654
Créances rattachées à des participations	504 973	61 267	443 706	443 706
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	641 256	38 808	602 448	496 937
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>6 080 471</i>	<i>2 016 101</i>	<i>4 064 370</i>	<i>3 961 296</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 303 149</b>	<b>6 625 182</b>	<b>7 677 967</b>	<b>8 434 913</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	30 050		30 050	27 490
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 303 557	1 466 237	4 837 320	5 816 615
<i>Total des stocks</i>	<i>6 333 607</i>	<i>1 466 237</i>	<i>4 867 370</i>	<i>5 844 105</i>
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	422 743		422 743	388 382
Clients et comptes rattachés	5 037 220	145 436	4 891 784	4 686 374
Autres créances	12 946 759	2 338 681	10 608 078	8 167 732
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>18 406 721</i>	<i>2 484 117</i>	<i>15 922 605</i>	<i>13 242 488</i>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	3 758 407		3 758 407	2 012 276
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>3 758 407</i>		<i>3 758 407</i>	<i>2 012 276</i>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>28 498 735</b>	<b>3 950 354</b>	<b>24 548 382</b>	<b>21 098 869</b>
Charges constatées d'avance	150 425		150 425	167 405
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	247 632		247 632	5 172
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 199 941</b>	<b>10 575 535</b>	<b>32 624 405</b>	<b>29 706 359</b>

## 9.2 Passif

	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel Dont versé : 2 886 040	2 886 040	2 886 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 921 475	7 921 475
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	297 375	297 375
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 068 298	4 068 298
Report à nouveau	(3 311 520)	(1 219 370)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>(1 107 366)</b>	<b>(2 092 150)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>10 754 302</i>	<i>11 861 668</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 754 302</b>	<b>11 861 668</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	249 632	7 172
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>249 632</b>	<b>7 172</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 086 723	9 918 336
Emprunts et dettes financières divers	4 957 485	1 658 779
<i>Total dettes financières</i>	<i>15 044 208</i>	<i>11 577 115</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	211 023	128 749
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 516 974	4 392 253
Dettes fiscales et sociales	1 151 834	1 042 909
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>5 879 832</i>	<i>5 563 911</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	632 479	581 693
<i>Total dettes diverses</i>	<i>632 479</i>	<i>581 693</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>21 556 519</b>	<b>17 722 719</b>
Ecart de conversion passif	63 952	114 800
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 624 405</b>	<b>29 706 359</b>

## 9.3 Compte de résultat

	2020 - 12 mois			2019 - 12 mois
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	23 866 768	7 698 029	31 564 797	34 884 830
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	680 935	1 818 926	2 499 861	2 353 414
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>24 547 703</b>	<b>9 516 955</b>	<b>34 064 658</b>	<b>37 238 244</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				351
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			244 673	173 198
Autres produits			95 088	126 184
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>34 404 420</b>	<b>37 537 978</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			19 561 901	21 948 342
Variation de stock (marchandises)			1 027 812	1 430 746
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			482 104	590 421
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(2 560)	(430)
Autres achats et charges externes			6 417 733	6 930 296
<i>Total charges externes</i>			<i>27 486 990</i>	<i>30 899 376</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>477 523</b>	<b>527 485</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements			4 705 766	4 986 978
Charges sociales			1 903 805	1 971 236
<i>Total charges de personnel</i>			<i>6 609 572</i>	<i>6 958 214</i>
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			381 465	405 602
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			152 698	472 458
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>534 163</i>	<i>878 060</i>
<b>Autres charges</b>			28 185	2 533
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>35 136 433</b>	<b>39 265 666</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(732 013)</b>	<b>(1 727 689)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations			1 123 019	179 130
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			120	187
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 172	120 411
Différences positives de change			511	5 118
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 128 822</b>	<b>304 846</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			585 632	378 172
Intérêts et charges assimilées			92 498	104 995
Différences négatives de change			204 101	88 615
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>882 231</b>	<b>571 782</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>246 590</b>	<b>(266 936)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>(485 423)</b>	<b>(1 994 625)</b>

## Compte de résultat suite

	2020 - 12 mois	2019 - 12 mois
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 601	15 676
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 192	13 987
Reprises sur provisions et transferts de charges		199
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>72 793</b>	<b>29 862</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 715	79 999
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 021	47 387
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	679 000	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>694 736</b>	<b>127 386</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(621 943)</b>	<b>(97 525)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35 606 034</b>	<b>37 872 685</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 713 400</b>	<b>39 964 835</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>(1 107 366)</b>	<b>(2 092 150)</b>

### 9.4 Annexe aux comptes sociaux

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 32 624 405 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 34 064 658 Euros et dégageant une perte de 1 107 366 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

#### 9.4.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28) et au règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

##### *A. Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur des périodes de 5 ans au vue de la durée réelle d'utilisation de ces actifs au sein de la société.

Les logiciels métier développés spécifiquement pour l'activité du groupe sont amortis sur 8 ans.

## ***B. Fonds de commerce***

Suite à la transposition de la directive 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC N°2014-03, celles-ci portant sur:

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion

Suite à l'application de ce nouveau règlement, la société a affecté l'intégralité des malis techniques présents à l'actif de son bilan, au sein du poste "fonds commercial" pour un montant de 132 K€.

La société considère que les fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, depuis la clôture des comptes 2016, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

A la date de clôture des comptes 2020, les analyses menées sur l'activité des magasins ont abouti à constater une dépréciation à hauteur de 679 K€.

## ***C. Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- |  |            |
|--|------------|
| - Matériels, outillages :                | 3 à 10 ans |
| - Matériel de transport :                | 3 ans      |
| - Agencements, installations générales : | 3 à 10 ans |
| - Matériels de bureau et informatique :  | 3 ans      |
| - Mobilier de bureau :                   | 4 à 10 ans |

## ***D. Participations***

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat auquel se rajoute les frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la valeur économique estimée par la direction de la société, qui tient notamment compte des capitaux propres mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

## ***E. Stocks***

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu, sauf écart significatif.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

## ***F. Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe.

### G. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participations.

### H. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Depuis le 1er janvier 2014, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en dollars s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois, compte tenu de la mise en place de couverture de risque de change EURO/USD.

Depuis le 1er janvier 2017, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en dollars s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois, compte tenu de la mise en place de couverture de risque de change EURO/GBP.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

#### Achats de dollars (USD) à terme en euros (EUR):

Quatre contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2019, selon détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 29/08/2019	1 750 000	1 750 000	1 750 000	0	1,1400
Western Union 29/08/2019	1 600 000	1 600 000	1 600 000	0	1,1400
Western Union 12/11/2020	250 000	0	250 000	0	1,1800
Western Union 14/12/2020	2 750 000	0	250 000	2 500 000	1,1700
<b>Total</b>	<b>6 350 000</b>	<b>3 350 000</b>	<b>3 850 000</b>	<b>2 500 000</b>	

#### Achat de dollars (USD) à terme en livres (GBP) :

2 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 12/11/2020	100 000	0	100 000	0	1,3112
Western Union 14/12/2020	1 100 000	0	0	1 100 000	1,2700
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	<b>1 100 000</b>	

#### Achat d'euros (EUR) à terme en livres (GBP) :

Une couverture a été mise en place sur UPERGY dès 2017 afin de couvrir le risque Euro / GBP dans le cadre des ventes intragroupes libellées en GBP à destination de sa filiale UPERGY GB, les contrats en place sont détaillés ci-dessous :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 27/08/2019	1 200 000	200 000	200 000	0	0,9080
Western Union 12/11/2020	167 000	0	167 000	0	0,8909
Western Union 14/12/2020	1 837 000	0	0	1 837 000	0,9400
<b>Total</b>	<b>3 204 000</b>	<b>200 000</b>	<b>367 000</b>	<b>1 837 000</b>	

### *I. Honoraires des commissaires aux comptes*

Conformément à l'article R. 123-198-9 du Code du Commerce, cette information figurant dans l'annexe des comptes consolidés, elle n'est pas à fournir au niveau de l'annexe de UPERGY SA.

### *J. Transactions avec les parties liées*

Sociétés concernées:	UPERGY SA et SCI CORBAS 2
Dirigeant en commun:	Monsieur Christian DUTEL administrateur UPERGY et gérant associé de la SCI CORBAS 2
Nature de la transaction:	Bail commercial qui porte sur un immeuble à usage industriel Ce bail s'est terminé en juin 2020
Charge comptabilisée au titre de l'exercice:	179 095 € HT
Solde fournisseur SCI CORBAS 2 au 31/12/2020:	0 €

### *K. Faits marquants*

Le contexte de crise sanitaire (COVID) a obligé temporairement la fermeture de nos magasins sur instruction des pouvoirs publics. La crise sanitaire est conjuguée d'un ralentissement général de l'environnement économique et entraînant une baisse significative du chiffre d'affaire.

La société a utilisé les dispositifs pour faire face aux tensions financières provenant de la crise sanitaire (report d'échéance de charges, chômage technique du personnel, télétravail des effectifs, Prêts Garantis par l'Etat).

### *L. Actions propres*

Depuis le 7 Juin 2010 les titres UPERGY ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Euronext Growth.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, UPERGY a mis à la disposition de ce prestataire de services d'investissement 50 000 € et 13 387 titres, afin de lui permettre d'exercer son activité.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, UPERGY lui a fait apport de 886 872 € pour financer ce programme.

A la date du 31/12/20, le nombre d'actions propres détenues au travers du contrat de rachat d'actions s'élève à 57 560 actions pour un prix de revient total de 315 919 €.

A la date du 31/12/2020, le nombre d'actions détenues au travers de ces deux contrats s'élèvent à 72 472 actions pour un prix de revient de 389 370 €.

### *M. Evénements post-clôture*

Un contrôle fiscal est en cours et porte sur l'examen des exercices 2017 et 2018.

La décision a été prise de fermer des magasins non rentables (succursale de Bruxelles, Boulogne-Billancourt).

Des travaux sont engagés par le propriétaire sur le site logistique de Corbas en vue d'améliorer significativement ses aménagements (la fin des travaux est prévue pour fin juillet 2021).

Les dispositifs mis en place par le gouvernement au titre de la crise sanitaire (cf. supra Faits Marquants) permettent à la société de faire face aux enjeux de cette crise et d'assurer la continuité de l'exploitation à 12 mois à partir de la date de clôture.

## 9.5 Informations relatives au bilan

### 9.5.1 Immobilisations

	Valeur brute début 2019	Augmentations	
		Réévaluations courant 2020	Acquisitions courant 2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 988 943		201 729
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>4 988 943</b>		<b>201 729</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
<b>Constructions :</b>			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	322 942		3 449
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	1 657 684		2 096
- Matériel de transport	196 420		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	853 395		1 020
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 849		0
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>3 033 290</b>		<b>6 564</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	5 441 652		2
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	535 745		249 632
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>5 977 397</b>		<b>249 633</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 999 630</b>		<b>457 927</b>

	Diminutions		Valeur brute fin 2020	Valeur d'origine
	Virements courant 2020	Cessions courant 2020		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 000	5 185 672	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>		<b>5 000</b>	<b>5 185 672</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			326 391	
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements et amgt divers			1 659 780	
- Matériel de transport			196 420	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			854 415	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 849			
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>2 849</b>		<b>3 037 005</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		2 438	5 439 216	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		144 121	641 256	
<i>Total immobilisations financières</i>		<b>146 559</b>	<b>6 080 471</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 849</b>	<b>151 559</b>	<b>14 303 149</b>	

## 9.5.2 Amortissements

Immobilisations amortissables	Montant début 2020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	1 102 980	198 368		1 301 348
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>1 102 980</b>	<b>198 368</b>		<b>1 301 348</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngrmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	288 016	9 773		297 790
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 295 876	79 217		1 375 093
- Matériel de transport	104 604	53 885		158 488
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	757 140	40 221		797 362
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>2 445 636</b>	<b>183 096</b>		<b>2 628 732</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 548 616</b>	<b>381 465</b>		<b>3 930 081</b>

## 9.5.3 Provisions

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2020
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges	2 000					2 000
Provisions pour pertes de change	5 172	247 633			5 172	247 632
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<b>7 172</b>	<b>247 633</b>			<b>5 172</b>	<b>249 632</b>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7 172</b>	<b>247 633</b>			<b>5 172</b>	<b>249 632</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles		679 000				679 000
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	1 916 026	0				1 916 026
Sur autres immobilisations financières	100 075					100 075
Sur stocks et en-cours	1 514 754	148 150			196 667	1 466 237
Sur comptes clients	152 151	4 549			11 264	145 436
Autres provisions dépréciations	2 000 681	338 000				2 338 681
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>5 683 686</b>	<b>1 169 699</b>			<b>207 931</b>	<b>6 645 455</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 690 858</b>	<b>1 417 332</b>			<b>213 103</b>	<b>6 895 087</b>
	Dont dotations et reprises d'exploitation	152 698			207 931	
	Dont dotations et reprises financières	585 632			5 172	
	Dont dotations et reprises exceptionnelles	679 000				

## 9.5.4 Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	504 973		504 973	504 973
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	641 256		641 256	535 745
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>1 146 228</i>		<i>1 146 228</i>	<i>1 040 718</i>
<b>Actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux	171 817	171 817		182 381
Autres créances clients				4 656 143
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	9 551	9 551		14 667
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 569	21 569		1 330
Impôts sur les bénéfiques	461 935	260 065	201 870	513 390
Taxe sur la valeur ajoutée	200 312	200 312		236 053
Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 182	14 182		
Divers	4 856	4 856		33 381
Groupe et associés (2)	11 779 004		11 779 004	9 123 395
Débiteurs divers	455 350	455 350		246 197
<i>Total actif circulant</i>	<i>13 118 575</i>	<i>1 137 701</i>	<i>11 980 874</i>	<i>15 006 937</i>
Charges constatées d'avance	150 425	150 425		167 405
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>14 415 228</b>	<b>1 288 125</b>	<b>13 127 103</b>	<b>16 215 059</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	2 361 336	2 361 336			9 918 335
- à + de un an	7 725 387	1 084 326	1 890 123	4 750 938	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	108 366	108 366			111 064
Fournisseurs et comptes rattachés	4 516 974	4 516 974			4 392 252
Personnel et comptes rattachés	465 829	465 829			423 316
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	354 588	354 588			385 452
Impôts sur les bénéfiques					
Taxe sur la valeur ajoutée	183 829	183 829			108 796
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	147 587	147 587			125 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	4 849 119	4 849 119			1 547 715
Autres dettes	632 479	632 479			581 693
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>21 345 495</b>	<b>14 704 434</b>	<b>1 890 123</b>	<b>4 750 938</b>	<b>17 593 967</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		972 591			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

## 9.5.5 Fonds commercial

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail	565 535			565 535
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique				
Fonds acquis n'ayant pas fait l'objet d'une protection juridique	579 288			579 288
Fonds résultant d'une réévaluation légale				
Fonds résultant d'une réévaluation libre	2 049 160			2 049 160
<b>Autres</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>3 193 983</b>			<b>3 193 983</b>

## 9.5.6 Produits à recevoir

Produits à recevoir	2020	2019
<b>Immobilisations financières</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés	121 252	193 627
Autres créances	400 426	218 305
<i>Total créances</i>	<i>521 678</i>	<i>411 933</i>
<b>Disponibilités et divers</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
<b>Autres</b>		
<i>Total autres</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>521 678</b>	<b>411 933</b>

## 9.5.7 Charges à payer

Nature des charges	2020	2019
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 525	44 385
Emprunts et dettes financières divers	13 406	13 091
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	201 752	12 486
<i>Total dettes financières</i>	<i>230 683</i>	<i>69 962</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 099 918	1 028 502
Dettes fiscales et sociales	346 420	238 469
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>1 446 338</i>	<i>1 266 971</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 000	5 000
<i>Total dettes diverses</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>
<b>Autres</b>		
<i>Total autres dettes</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 682 021</b>	<b>1 341 933</b>

## 9.5.8 Composition du capital social

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Nombre de titres	4 731 213			4 731 213
Valeur nominale	0,61			0,61

## 9.5.9 Tableau des variations des capitaux propres

En EUR	01/01/2020	Affectation de résultat	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2020
Capital social	2 886 040				2 886 040
Prime d'émission, de fusion	7 921 475				7 921 475
Réserve légale	297 375				297 375
Autres réserves	4 068 297				4 068 297
Report à nouveau	-1 219 370	-2 092 149			-3 311 519
Résultat de l'exercice	-2 092 149	2 092 149		-1 107 366	-1 107 366
Total capitaux propres	11 861 668	0	0	-1 107 366	10 754 302

## 9.6 Informations relatives au compte de résultat

### 9.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

en EUR	31/12/2020	%	31/12/2019	%
France	24 547 703	72,1%	25 507 861	68,5%
<i>dont ventes de marchandises</i>	23 866 768	70,1%	24 921 981	66,9%
<i>dont prestations de services</i>	680 935	2,0%	585 880	1,6%
Export et intracommunautaire	9 516 956	27,9%	11 730 382	31,5%
<i>dont ventes de marchandises</i>	7 698 029	22,6%	9 962 848	26,8%
<i>dont prestations de services</i>	1 818 927	5,3%	1 767 534	4,7%
<b>Total</b>	<b>34 064 659</b>	<b>100,0%</b>	<b>37 238 243</b>	<b>100,0%</b>

### 9.6.2 Charges et produits exceptionnels

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opération de gestion	71 041	
Produits de cession d'immobilisations		1 914
Produits sur cessions d'actions propres	1 192	10 085
Autres	560	17 863
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>72 793</b>	<b>29 862</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		37 958
Pénalités et amendes	3 715	3 520
Dons	7 000	10 248
Valeur nette comptable des immobilisations		32 014
Charges sur cessions d'actions propres	5 021	15 373
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	679 000	
Autres		28 273
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>694 736</b>	<b>127 386</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-621 943</b>	<b>-97 524</b>

## 9.7 Autres informations

### 9.7.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

En EUR	Montants
Ecart de conversion Actif	247 632
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>247 632</b>
C3S et effort de construction	68 778
Provision pour risque financiers	247 632
Ecart de conversion Passif	63 952
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>380 362</b>

### 9.7.2 Engagements financiers

En EUR	Montants
Engagements donnés	
Indemnité retraite	141 062
Engagements reçus	
Néant	

#### *Commentaires :*

Le montant des engagements de retraite a été valorisé sur la base des indemnités de départ en retraite prévues par la Convention Collective des Commerces de Gros, en tenant compte de la probabilité de vie du personnel jusqu'à l'âge de la retraite.

Ces droits ont été évalués à partir du salaire, de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié et en prenant en considération les coefficients de rotation par tranche d'âge de l'ensemble du personnel.

Depuis 2017, un taux de turnover nul a été retenu pour la tranche 64 à 67 ans et la table de mortalité INSEE a été mise à jour (INSEE 12-14 au lieu de INSEE 09-11).

Depuis 2018, le calcul du taux de turnover a été revu afin de tenir compte dans les départs uniquement des démissions et non plus d'autres types de sorties (ruptures conventionnelles, licenciements,...).

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation: 0,6% (1% en 2019)

Taux de rotation du personnel	Cadres	Non cadres
18 à 30 ans	0,00%	16,50%
31 à 40 ans	16,83%	12,26%
41 à 50 ans	15,56%	5,40%
51 à 63 ans	9,26%	14,80%
64 à 67 ans	0,00%	0,00%

- âge conventionnel de départ: 67 ans, droits acquis:

- cadres :  
 - 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence  
 - 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence  
 - 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.

- non cadres : - 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois, pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.

- taux d'augmentation des salaires cadres et non cadres : 1% (respectivement 2,18% et 2,20% en 2019).

### 9.7.3 Effectif moyen

En nombre de salariés	31/12/2020	31/12/2019
Employés	92	90
Techniciens / Agents de maîtrise	41	40
Cadres	37	37
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>167</b>

### 9.7.4 Rémunération des dirigeants

En EUR	Montants
Membres de l'organe d'administration	13 500
Membres des organes de direction	321 724
<b>Total</b>	<b>335 224</b>

### 9.7.5 Liste des filiales et des participations

En EUR	Capital	Réserves et report à nouveau	% détention	Valeur comptable des titres		Avances consenties	CA HT 2020	Résultat 2020	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
UPERGY LIMITED (GB)	117 536	1 658 539	100%	3 019 189	3 019 189	2 417 593	12 190 463	50 441	
UPERGY IBERIA SL (ES)	850 000	-2 022 613	100%	850 000	0	2 397 590	2 595 856	-296 670	
VDI ITALIA SARL (IT)	144 033	-88 488	100%	473 046	0			-1 084	
UPERGY GmbH (DE)	25 000	-2 050 981	100%	25 000	0	2 224 366	542 512	-105 597	
UPERGY LIMITED (HK)	1 143	59 152	100%	2 052	2 052		231 209	141 723	
UPERGY SARL (TN)	3 148	273 490	100%	5 500	5 500		484 892	53 572	
SI UPERGY SARL (TN)	188 928	-178 551	100%	276 078	276 078	385 247	272 919	25 724	
ENERSTONE SAS (FR)	180 000		20%	255 941	0				

# 10. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux 2020

A l'Assemblée Générale de la société UPERGY,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UPERGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note D du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilité des filiales concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.

- La note B du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des fonds de commerce. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation et la dépréciation des fonds de commerce.

La note E du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation et la dépréciation des stocks.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

#### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tassin-La-Demi-Lune et Lyon, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

**ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT**

**GRANT THORNTON**

Olivier Arthaud

Robert Dambo

## 11. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'assemblée générale de la société UPERGY,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application les dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions approuvées au cours d'exercice antérieur dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **Avec la SCI CORBAS 2**

##### Personnes concernées :

- Monsieur Christian DUTEL, administrateur de votre société jusqu'en date du 21 février 2020 et gérant-associé de la SCI CORBAS 2
- Monsieur David BUFFELARD, Président du conseil d'administration et Directeur Général de votre société et associé de la SCI CORBAS 2
- Madame Hélène BUFFELARD, administrateur de votre société jusqu'en date du 21 février 2020 et associée de la SCI CORBAS 2

Nature: Un bail commercial liant votre société à la SCI CORBAS 2 a été conclu le 2 juillet 2001. Ce bail, modifié par plusieurs avenants depuis, porte sur un immeuble à usage industriel avec bureaux d'accompagnement, d'une superficie de 5 370 m<sup>2</sup> pour la partie entrepôt et de 70 m<sup>2</sup> pour la partie bureaux, le tout sur un terrain d'une superficie de 12 962 m<sup>2</sup> sis à Corbas (69960), ZA des Taillis, Avenue des Taillis.

Le conseil de surveillance du 30 septembre 2009 a autorisé les conditions de ce bail qui s'est terminé sur l'exercice en juin 2020.

Montant des sommes versées ou reçues au cours de l'exercice écoulé: La charge comptabilisée sur l'exercice 2020 au titre de ce bail s'élève à 179 095 euros hors taxes.

Tassin-La-Demi-Lune et Lyon, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

GRANT THORNTON

Olivier Arthaud

Robert Dambo

## 12. Rapport de gestion du Conseil d'Administration

UPERGY

Société anonyme au capital de 2.886.039,93 €

Siège social : 11 C, rue des Aulnes, 69570 Champagne au Mont d'Or

409 101 706 R.C.S. Lyon

-----

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2021

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat,
- vous demandez de bien vouloir renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions par la société d'une partie de ses titres,
- décider du renouvellement du mandat de trois administrateurs.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- Des rapports des Commissaires aux comptes,
- Des comptes annuels.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis, sauf celui relatif au résultat social de UPERGY.

Par ailleurs, en application de l'ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, les sociétés anonymes doivent présenter un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Le Conseil d'administration de la Société a opté, conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, pour l'inclusion de ce rapport dans une section distincte du présent rapport de gestion.

En outre nous vous précisons que sont annexés au présent rapport les informations et rapports suivants :

- Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices pour la société mère et pour le Groupe ;
- Le tableau des honoraires des Commissaires aux comptes.

## I - SITUATION DU GROUPE, DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

### 1) Activité du Groupe

#### LE MARCHÉ

UPERGY est une société spécialisée dans le négoce de produits consommables, non stratégiques mais indispensables dans le domaine des piles & batteries.

Elle réalise ainsi des opérations de conception et de distribution de produits d'énergie embarquée: piles, batteries, accumulateurs, chargeurs et produits d'éclairage portatifs.

La commercialisation des produits est assurée essentiellement par le biais de la vente à distance (par correspondance et sur Internet) et au travers d'un réseau de magasins spécialisés détenus en propre ou par des franchisés.

Au cours de l'exercice, UPERGY a continué la mise en œuvre des plans d'action visant à accélérer progressivement la croissance.

Le CA consolidé pour l'exercice 2020 s'élève à 42,07 M€ contre 44,23 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le CA consolidé par nature de revenus se ventile entre ventes de marchandises et de services, selon la répartition suivante :

	31/12/2020		31/12/2019	
	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires
Marchandises	41 140 403	9,8%	43 431 157	98,2%
Services	938 220	2,2%	805 877	1,8%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100%</b>	<b>44 237 034</b>	<b>100%</b>

La répartition du CA consolidé France/Export est la suivante :

	31/12/2020		31/12/2019	
	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires réalisé	% de chiffre d'affaires
France	24 407 864	58%	25 732 495	58.2%
Hors France et Export	17 670 759	42%	18 504 539	41.8%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100%</b>	<b>44 237 034</b>	<b>100%</b>

Le résultat consolidé Groupe ressort en perte pour (768 105) € au titre de l'exercice 2020 contre une perte de (396 937) € au titre de l'exercice précédent.

#### LES FAITS MARQUANTS

- Le contexte de crise sanitaire (COVID) a obligé temporairement la fermeture de nos magasins en France sur instruction des pouvoirs publics. La crise sanitaire est conjuguée d'un ralentissement général de l'environnement économique et entraînant une baisse significative du chiffre d'affaire.

Le groupe a utilisé les dispositifs pour faire face aux tensions financières provenant de la crise sanitaire (report d'échéance de charges, chômage technique du personnel, télétravail des effectifs, Prêts Garantis par l'Etat) notamment en France, Espagne et en Angleterre.

- La fermeture de magasins non rentables est décidée.
- Le départ des anciens dirigeants de Hawk-Woods (prévu contractuellement le 31/01/2021) est confirmé avec une transition réussie.
- Un contrôle fiscal portant sur l'examen des exercices 2017 et 2018 est toujours en cours.

## 2) Activité de la société mère UPERGY S.A.

La société UPERGY S.A. exerce principalement une activité d'achat et de distribution ainsi qu'une activité de prestations de services supports (fournitures de prestations de services administratifs, informatiques et logistiques, centralisation de trésorerie).

En 2020, UPERGY S.A. a réalisé un chiffre d'affaires net de 34 064 659 € contre un chiffre d'affaires de 37 238 243 € au titre de l'exercice précédent.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2020 une perte de (1 107 366) € contre une perte de (2 092 149,76) € au titre de l'exercice précédent.

En 2020, la Société n'a pas comptabilisé de participation des salariés au titre de l'exercice 2020. Il en a été de même au titre de l'exercice précédent.

Les chiffres UPERGY S.A. ci-dessus intègrent le chiffre d'affaires et le résultat net de la succursale belge dont le détail est fourni ci-après.

### ➤ UPERGY Succursale Belge

UPERGY a en Belgique une succursale dont l'activité est un magasin sous la marque 1001 Piles Batteries, cette succursale a été créée en mai 2015.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2020 de 82 651 € contre 134 033 € au titre de l'exercice précédent et son résultat ressort en perte à (54 865) € contre une perte de (44 965) € au titre de l'exercice 2019.

## 3) Activités et résultats des filiales

Nous vous exposons ci-après l'activité des filiales.

### ➤ UPERGY Limited (GB)

En 2020, cette société basée en Angleterre a réalisé un chiffre d'affaires de 12 190 463 € contre un chiffre d'affaires de 12 642 923 € au titre de l'exercice précédent.

Elle a réalisé un profit s'élevant à 50 441 € contre un résultat positif de 214 651 € au cours de l'exercice précédent.

Cette société est filiale de UPERGY SA depuis le 14 mai 2004.

L'activité de cette société consiste dans l'assemblage et la distribution de produits en Grande-Bretagne dans le domaine de l'énergie portable et notamment des batteries. Elle s'est notamment spécialisée sur le lithium ion.

### ➤ Hawk-Woods (GB)

UPERGY via UPERGY Limited en Grande-Bretagne a acquis 100% du capital de la société anglaise au 1 février 2019. Elle est spécialisée dans la fabrication des systèmes de batteries avancés pour l'industrie mondiale du cinéma et de de la télévision.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2020 de 2 376 398 € contre 3 072 670 € au titre de l'exercice précédent et dégagé un profit de 821 319 € contre un profit de 1 230 215 € au titre de l'exercice 2019.

### ➤ UPERGY Ltd (HK)

Cette société basée à Hong-Kong a été immatriculée le 8 mars 2006. Elle réalise des prestations de sourcing pour le Groupe.

Au cours de l'exercice 2020, son chiffre d'affaires s'est élevé à 231 209 € contre 235 460 € au cours de l'exercice précédent et son résultat positif en 2020 s'est élevé à 141 723 € contre 60 208 € au titre de l'exercice précédent.

➤ UPERGY GmbH

Cette société, créée fin 2009, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire allemand.

Cette société a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 542 512 € contre 462 591 € au titre de l'exercice 2019 et a dégagé une perte de (105 597) € contre une perte de (191 507) € au titre de l'exercice précédent.

➤ UPERGY Iberia

Cette société, créée fin 2009, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire espagnol.

Cette société a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 2 595 856 € contre 2 163 981 € au titre de l'exercice précédent et a dégagé une perte de (296 670) € contre une perte de (427 471) € au titre de l'exercice précédent.

➤ VDI Italia

Cette société, créée en mai 2013, avait assuré la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire italien.

Le magasin a été fermé depuis mai 2018 et la société n'a plus d'activité opérationnelle. Elle a réalisé un chiffre d'affaires nul et un résultat négatif de (1 084) €.

➤ SI UPERGY

Cette société, créée en novembre 2015, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire tunisien.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 272 919 € au titre de l'exercice 2020 contre un chiffre d'affaires de 312 373 € au titre de l'exercice précédent et son résultat ressort en profit de 25 724 € contre un profit de 77 290 € au titre de l'exercice précédent.

➤ UPERGY SARL

Cette société, créée fin 2010 et localisée en Tunisie, a pour vocation d'assurer notamment des opérations de sous-traitance d'articles et vendus par les diverses entités du Groupe.

En 2020, Elle a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 484 892€ pour 538 906 € au titre de l'exercice précédent et dégagé un profit de 53 572 € au titre de l'exercice 2020 contre un profit de 147 648 € au titre de l'exercice 2019.

➤ VDI Tunisie HSD

Cette société, créée fin 2011, a pour vocation d'assurer le conditionnement et l'emballage de produits parapharmaceutiques.

Elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2020, ni au titre de l'exercice précédent et La société en liquidation est en cours de radiation.

## II - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En 2020, la société UPERGY SA n'a pas comptabilisé spécifiquement des coûts de recherche et de développement.

### III - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

#### 1. Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Il est souligné qu'il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

Il est précisé que la société n'étant pas légalement tenue par les normes IFRS n'a pas adopté ce référentiel.

Aucune modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice par rapport à celle appliquées au titre de l'exercice précédent.

#### 2. Comptes consolidés

##### a) Périmètre de consolidation :

Les Sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe dont UPERGY S.A. assure la tête sont les suivantes :

Désignation	Activité	Date d'acquisition ou de création
<u>UPERGY SA</u>	Commercialisation et Distribution et prestations de services aux filiales	NA
<u>UPERGY LTD (GB)</u>	Assemblage et distribution dans le domaine de l'énergie portable en Grande-Bretagne	14-05-2004
<u>HAWK-WOODS</u>	Fabrication de systèmes de batteries avancés en Grande-Bretagne	01-02.2019
<u>UPERGY LTD (HK)</u>	Sourcing	26-04-2007
<u>UPERGY GmbH (DE)</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Allemagne	04-12-2009
<u>UPERGY IBERIA SL (ES)</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Espagne	20-12-2009
<u>UPERGY SARL (TN)</u>	Sous-traitance et assemblage	16-09-2010
<u>VDI TUNISIE HSD SARL</u>	Sous-traitance et assemblage	15-12-2011
<u>VDI ITALIA SRL</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Italie	22-05-2013
<u>SI UPERGY SARL (TN)</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Tunisie	06-11-2015
<u>ENERSTONE SAS</u>	Conception et distribution de circuits électroniques de gestion de batterie	29.04.2016

Toutes les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale, à l'exception de :

- la société SPTL, non consolidée (participation non significative) ;
- la société ALLBATTERIES UK (anciennement POWERPACKS UK), de nationalité anglaise, filiale à 100% de UPERGY UK, non consolidée (plus d'activité depuis 2004) ;
- la société ENERSTONE ; dans laquelle UPERGY a pris une participation de 20,31% au cours de l'exercice 2016 est consolidée par mise en équivalence ;
- la société SCRELEC, dans laquelle UPERGY a pris une participation de 2% au cours de l'exercice 2017, non consolidée (participation non significative).

b) Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les principaux chiffres ont été les suivants :

<b>Comptes consolidés, en EUR</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
Chiffre d'affaires net	42 078 623	44 237 034
Autres produits d'exploitation	486 477	352 064
Résultat d'exploitation	214 974	-182 108
Résultat financier	-572 004	-2 557
Résultat courant	-357 030	-184 665
Résultat exceptionnel	-45 030	-110 311
Participation	0	0
Impôt sur le résultat	-366 045	-99 619
Résultat des sociétés intégrées	-768 105	-394 594
Résultats des sociétés mises en équivalences	0	-2 343
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	0	0
<b>Résultat Groupe</b>	<b>-768 105</b>	<b>-396 937</b>

### 3. Comptes sociaux de UPERGY SA et délais de paiements

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les chiffres suivants ont été atteints :

<b>Comptes sociaux, en EUR</b>	<b>Au 31/12/2020</b>	<b>Au 31/12/2019</b>
Chiffre d'affaires net	34 064 659	37 238 243
Produits d'exploitation	34 404 421	37 537 977
Charges d'exploitation	35 136 432	39 265 666
Résultat d'exploitation	-732 011	-1 727 689
Produits financiers	1 128 822	304 845
Charges financières	882 234	571 781
Résultat financier	246 588	-266 936
Résultat courant avant impôt	-485 423	-1 994 625
Produits exceptionnels	72 793	29 861
Charges exceptionnelles	694 736	127 386
Résultat exceptionnel	-621 943	-97 525
Participation des salariés	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-1 107 366</b>	<b>-2 092 149</b>

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants seront ventilés par tranches de retard.

UPERGY	PARTIE FOURNISSEUR-ACHAT						PARTIE VENTE-CLIENT					
	article D 441. L 1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						article D 441. L 2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	non echu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total echu (1 jour et plus)	non echu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total echu (1 jour et plus)
31/12/2020												
<b>(A) tranche de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	657					980	5 737					
Montant total des factures HT	1 673 098	745 934	4 056	90	365	750 445	3 352 750	106 297	138 963	94 236	202 826	542 322
Pourcentage des achats HT de l'exercice	6%	3%	0%	0%	0%	3%						
Pourcentage du CA de l'exercice							10%	0%	0%	0%	1%	2%
<b>(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes ou créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues						17						303
Montant HT total des factures exclues						80 085						145 013
<b>(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal-article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux						Délais légaux					

UPERGY	PARTIE FOURNISSEUR-ACHAT						PARTIE VENTE-CLIENT					
	article D 441. L 1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						article D 441. L 2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	non echu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total echu (1 jour et plus)	non echu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total echu (1 jour et plus)
31/12/2019												
<b>(A) tranche de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	706					1 029	1 889					3 467
Montant total des factures HT	1 593 213	739 120	86 161	46 467	14 512	886 261	3 574 331	282 366	135 165	40 038	76 527	534 096
Pourcentage des achats HT de l'exercice	5%	2%	0%	0%	0%	3%						
Pourcentage du CA de l'exercice							10%	1%	0%	0%	0%	1%
<b>(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes ou créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues						97						33
Montant HT total des factures exclues						323 652						17 479
<b>(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal-article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux						Délais légaux					

Au présent rapport est joint en annexe, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société aux cours des cinq derniers exercices.

#### 4. Analyse de la situation financière du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Au 31 décembre 2020, la société a bénéficié de nouveaux emprunts pour un montant de 4 500 000 € (Prêts Garantis par l'Etat). L'endettement net est de 3 307 858 € contre 4 606 572 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 9 926 639 € contre 10 819 276 € au titre de l'exercice précédent.

➤ Disponibilités, flux de trésorerie et endettement consolidés

Les disponibilités se sont élevées à 6 984 387 € au 31 décembre 2020 contre 6 010 510 € au titre de l'exercice précédent. Le poste disponibilités correspond essentiellement aux soldes créditeurs en banques.

L'endettement financier est réparti ainsi :

Ventilation par nature, en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 720 512	4 197 977
Concours bancaires courants	2 366 212	5 720 358
Intérêts courus non échus	2 161	2 721
Participations des salariés	106 205	108 344
Dépôts reçus	0	0
Autres	97 155	587 682
<b>Total</b>	<b>10 292 245</b>	<b>10 617 082</b>

Ventilation par échéance, en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes à moins d'un an	3 550 968	6 973 613
Emprunts et dettes de 1 à 5 ans	1 995 213	3 293 469
Emprunts et dettes à plus de 5 ans	4 746 064	350 000
<b>Total</b>	<b>10 292 245</b>	<b>10 617 082</b>

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie consolidée pour les exercices 2020 et 2019 :

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-768 105</b>	<b>-396 937</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		2 343
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	771 337	555 621
Plus ou moins-values de cession		32 014
Impôts différés	-3 813	-249 214
Autres		
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-581</b>	<b>-56 173</b>
Variation du BFR	1 636 795	-516 146
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 636 214</b>	<b>-572 319</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-303 859	-532 269
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Variation des immobilisations financières	-42 696	16 313
Variation des actions propres	-30 758	-213 618
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	-359 020	-2 322 099
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-736 333</b>	<b>-3 051 673</b>
Variation retenues de garantie liées au factor		0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	4 500 000	3 300 000
Augmentation de capital		0
Remboursements d'emprunts, variation de dettes financières et d'intérêts	-983 936	-810 483
Dividendes versés		-11 179
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>3 516 064</b>	<b>2 478 338</b>
Incidence des variations de taux de change	-87 924	102 966
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>4 328 021</b>	<b>-1 042 689</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>290 153</b>	<b>1 332 841</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>4 618 175</b>	<b>290 153</b>

## 5. Gestion des risques financiers

### Risques de change :

La Société a identifié deux types de risque de change auxquels elle peut se trouver exposée.

Le premier résulte de la conversion en euros dans ses états financiers, des comptes de sa filiale britannique tenus en livres sterling. Les risques de conversion du dinar tunisien et de la monnaie Hongkongaise sont considérés comme non-significatifs.

Le second est relatif à l'activité opérationnelle de la Société et de sa filiale UPERGY Limited (GB).

L'essentiel des ventes du Groupe est facturé en Euros,

#### Achat de dollars (USD) à terme en euros (EUR) :

4 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2019, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 29/08/2019	1 750 000	1 750 000	1 750 000	0	1,1400
Western Union 29/08/2019	1 600 000	1 600 000	1 600 000	0	1,1400
Western Union 12/11/2020	250 000	0	250 000	0	1,1800
Western Union 14/12/2020	2 750 000	0	250 000	2 500 000	1,1700
<b>Total</b>	<b>6 350 000</b>	<b>3 350 000</b>	<b>3 850 000</b>	<b>2 500 000</b>	

#### Achat de dollars (USD) à terme en livres (GBP) :

2 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 12/11/2020	100 000	0	100 000	0	1,3112
Western Union 14/12/2020	1 100 000	0	0	1 100 000	1,2700
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	<b>1 100 000</b>	

#### Achat d'euros (EUR) à terme en livres (GBP) :

Une couverture a été mise en place sur UPERGY dès 2017 afin de couvrir le risque Euro / GBP dans le cadre des ventes intragroupes libellées en GBP à destination de sa filiale UPERGY GB, les contrats en place sont détaillés ci-dessous :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2019	Montant utilisé en 2020	Solde au 31/12/2020	Taux nominal
Western Union 27/08/2019	1 200 000	200 000	200 000	0	0,9080
Western Union 12/11/2020	167 000	0	167 000	0	0,8909
Western Union 14/12/2020	1 837 000	0	0	1 837 000	0,9400
<b>Total</b>	<b>3 204 000</b>	<b>200 000</b>	<b>367 000</b>	<b>1 837 000</b>	

#### Risques de taux :

A ce jour la nature et les conditions d'endettement de la Société ne nécessitent pas la mise en place d'outils de couverture des variations de taux.

#### Risques clients :

En matière de risque clients le Groupe n'a pas recours à une assurance-crédit, compte tenu d'une faible sinistralité historique.

#### **6. Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Comme les années précédentes, la société continue de poursuivre la maîtrise de ses coûts visant à accroître sa rentabilité .

Les difficultés opérationnelles ont porté sur les conséquences de la crise sanitaire et les effets des hausses des coûts de transport et des matières premières.

#### **IV – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Un contrôle fiscal est en cours et porte sur l'examen des exercices 2017 et 2018.

La décision a été prise de fermer des magasins non rentables (succursale de Bruxelles, Boulogne-Billancourt).

Des travaux sont engagés par le propriétaire sur le site logistique de Corbas en vue d'améliorer significativement ses aménagements (la fin des travaux est prévue pour fin juillet 2021).

Les dispositifs mis en place par le gouvernement au titre de la crise sanitaire (cf. supra Faits Marquants) permettent à la société de faire face aux enjeux de cette crise et d'assurer la continuité de l'exploitation à 12 mois à partir de la date de clôture.

#### V- PERSPECTIVES POUR 2021

Les plans d'action et l'organisation devraient contribuer à la rentabilité du groupe cette année, mais celle-ci reste soumise aux incertitudes et aléas de l'activité compte tenu de la crise sanitaire dont les conséquences ne sont pas prévisibles à ce stade.

#### VI - AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL DE UPERGY S.A.

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit une perte de (1 107 366) €, au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

En EUR	Exercice 31/12/2017	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2019
Nombre d'actions	4 875 000	4 731 213	4 731 213
Dividende net unitaire	0,00	0,00	0,00
Dividende total (a)	0	0	0

(a) Montant éligible à la réfaction de 40% prévu à l'article L 158-3-2 du CGI

#### VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT DE UPERGY

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges ainsi visées non déductibles fiscalement, pour un montant de 28 604 € et que l'impôt estimé en raison desdites dépenses et charges s'est élevé à 8 009 €.

#### VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS DE UPERGY

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations figure en annexe des comptes sociaux.

Nous vous informons n'avoir pris aucune autre participation au cours de l'exercice 2020.

#### IX - SOCIETES CONTROLEES AU 31/12/2020 PAR UPERGY

Nous vous renvoyons au point 12.III.2 du présent rapport.

#### X - ACTIONNARIAT DES SALARIES DE LA SOCIETE ET AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la proportion du capital que représentent, au dernier jour de l'exercice 2018, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise, et/ou directement.

Ainsi, nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions réservées au personnel salarié de la société n'a été ouverte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.



Enfin, le 07 juin 2010, les titres de UPERGY S.A. ont rejoint le Groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Alternext Paris, devenu depuis Euronext Growth.

### Evolution du capital

Au cours de l'exercice le capital a évolué de la façon suivante :

- . Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice : 4 731.213
- . Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice : 4.731.213

### Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2020 (article L 233-13 du Code de commerce)

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 4.731.213 actions de 0,61 € de nominal chacune, réparties de la façon suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actions au nominatif :</b>				
HELER*	2 470 083	52,21%	4 940 166	65.70%
DUPARFI*	386 466	8.17%	772 932	10.28%
Christian DUTEL	1	0,00%	2	0,00%
Thierry BOUVAT	149 028	3,15%	149 029	1.98%
David BUFFELARD	1	0,00%	2	0,00%
Damien BUFFELARD	1	0,00%	2	0,00%
LAFAYETTE CAPITAL	250 000	5.28%	250 000	3.32%
Hélène BUFFELARD	2	0,00%	4	0,00%
Divers	3 798	0,08%	7 596	0,10%
Total Actions au nominatif	3 259 380	68.89%	6 119 733	81.39%
Total Actions au porteur	1 399 361	29.58%	1 399 361	18.61%
Actions auto-détenues	72 472	1.53%		
<b>TOTAL GENERAL (hors droits de vote actions auto-détenues)</b>	<b>4.731.213</b>	<b>100,00%</b>	<b>7 519 094</b>	<b>100,00%</b>

\* HELER et DUPARFI, sont respectivement les Holdings des familles BUFFELARD et DUTEL.

### Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément aux stipulations de l'article 8.3 de vos statuts, il est attribué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ; la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2006 ayant institué ce droit, étant prise en compte y compris lorsque l'action provient d'un regroupement d'actions existantes.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double au 31 décembre 2020 sont visées ci-dessus.

### Franchissement de seuil

Nous n'avons été avisés d'aucuns autres franchissements de seuils au cours de l'exercice 2020.

## XV – ACTIONS AUTO-DETENUES – CONTRAT DE LIQUIDITE - RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS

### Actions auto-détenues

Depuis le 07 juin 2010, les titres de UPERGY ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d’Euronext Growth.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, UPERGY a mis 50 000 € et 13 387 titres à la disposition de ce prestataire de services d’investissement avec l’objectif d’assurer la liquidité des titres.

Dans le cadre du contrat de rachat d’actions également mis en place auprès du même prestataire de services, UPERGY lui a fait apport de 866 872 € pour financer ce programme.

A la date du 31/12/2020, le nombre d’actions propres détenues au travers du contrat de rachat d’actions s’élève à 57 560 actions pour un prix de revient total de 315 919 €.

Au total les actions auto-détenues dans le cadre de ces deux contrats s’élèvent à 72 472 et représentent 1.53 % du capital pour un prix de revient de 389 560 €.

Le tableau ci-dessous en fait la synthèse.

		31/12/2019	Mouvements 2019			31/12/2020
			Achats	Ventes	Annulation	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	8 081	34 832	28 001		14 912
	Montant	42 693	174 752	143 993		73 451
Contrat de rachat	Nombre de titres	57 560				57 560
	Montant	315 919				315 919
<b>Total</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>65 641</b>	<b>34 832</b>	<b>28 001</b>	<b>0</b>	<b>72 472</b>
	<b>Montant</b>	<b>358 612</b>	<b>174 752</b>	<b>143 993</b>	<b>0</b>	<b>389 370</b>

### Reconduction du programme de rachat d’actions

L’assemblée générale réunie le 27 juin 2019 a conféré à votre Conseil d’Administration le pouvoir d’acquérir des actions propres dans la limite de 10% du capital social de la société pour une durée de 18 mois venant à expiration le 27 décembre 2020.

Votre Conseil considère opportun de bénéficier d’ores et déjà d’une telle autorisation pour une nouvelle durée de 18 mois ; cette nouvelle autorisation mettant fin à la précédente pour la fraction non utilisée.

Dès lors, conformément aux dispositions de l’article L 225-209-1 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation l’autorisation de conférer à votre Conseil d’Administration le pouvoir d’acquérir des actions propres dans la limite de 10% du capital social de la Société.

Les objectifs de ce programme de rachat d’actions seraient les suivants :

- l’attribution d’actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l’expansion de l’entreprise, de plans d’actionnariat salarié ou de plans d’épargne entreprise, du régime des options d’achat d’actions ou par voie d’attribution gratuite d’actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- assurer la couverture de titres de créance donnant accès au capital,
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d’opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d’apport, sous réserve que les rachats effectués dans ce cadre n’excédant pas 5% du capital,

- l'annulation des actions acquises, en application de toute résolution à caractère extraordinaire adoptée par l'assemblée générale et relative à l'autorisation de la réduction du capital,
- la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, notamment pour acquérir, céder, échanger ou encore transférer les actions de la Société. Toutefois, le prix maximum d'acquisition par action ne pourra excéder 7 € hors frais et commissions.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 7 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 2 804 545 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2020 compte tenu des 72 472 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date, et à 3.311.849 € pour une base théorique ne déduisant pas lesdites actions auto-détenues.

Le prix et le maximum du nombre d'actions de la Société objet du présent programme de rachat d'actions propres pourront être ajustés par le Conseil d'administration des fonctions des éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée générale et remplacerait l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 27 juin 2019.

## XVI – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L 225 37 du Code de commerce nous vous présentons dans la présente section les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

- **INFORMATIONS RELATIVES AU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX- MODIFICATIONS ARTICLES 14-1 ET 15.3 DES STATUS**

Nous vous rappelons que la Société UPERGY SA a adopté le 19 mai 2009 la forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

- M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué ;
- M. Roland TCHENIO, Administrateur ;
- Mme Marie CHAPALAIN, Administratrice ;
- Mme Eugénie NDIAYE, Administratrice ;
- Mme Hélène CAMPOURCY, Administratrice ;
- Mme Carole BUFFELARD, Administratrice.

Les quatre administratrices ont été nommées par l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 pour une durée de quatre exercices qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les mandats de Messieurs David BUFFELARD, Thierry BOUVAT et Roland TCHENIO prendront fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes 2020.

Le Conseil d'administration vous propose de renouveler le mandat de chacun d'eux pour une durée de 4 exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 mai 2015, a décidé que la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

Ensuite, nous vous rendons compte ci-dessous de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations communiquées par chaque intéressé.

#### Monsieur David BUFFELARD :

- Président du Conseil d'administration et Directeur Général de UPERGY S.A. ;
- Director de UPERGY Limited (GB) ;
- Administrateur de BRD FINANCE ;
- Administrateur de HELER ;
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE) ;
- Gérant (Sole Director) de UPERGY LTD (HK) ;
- Co-Gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de UPERGY IBERIA (ES) ;
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN) ;
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN) ;
- Vice-Président de l'Association LYON POLE BOURSE ;
- Président de l'Association MIDDLENEXT.

#### Monsieur Thierry BOUVAT :

- Administrateur et Directeur Général Délégué de UPERGY S.A. ;
- Director de UPERGY Limited (GB) ;
- Co-gérant de UPERGY IBERIA (ES);
- Co-gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN);
- Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL ;
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN) ;
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE) ;
- Administrateur de SCRELEC SA.

#### Monsieur Roland TCHENIO:

- Administrateur de la société UPERGY S.A ;
- Censeur de la SAS LDL ASVEL ;
- Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA ;
- Président de la SAS TT Investissements ;
- Gérant de SCI MAURYLAND ;
- Gérant de SCI Boulevard Lannes.

#### Madame Eugénie NDIAYE:

- Administratrice de la société UPERGY S.A ;
- Présidente de NAHUEL (S.A.S.U);
- Membre de la commission de normalisation Responsabilité sociale / Développement durable.

#### Madame Marie CHAPALAIN:

- Administratrice de la société UPERGY S.A.

#### Madame Hélène CAMPOURCY:

- Administratrice de la société UPERGY S.A ;
- Présidente de UMANTEX SAS ;
- Vice-Présidente de l'Association Comité Richelieu ;
- Présidente de l'Association Pink Innov' ;
- Membre du Comité de Gouvernance externe d'innovation de rupture Naval Group ;
- Gérante SCI Laroque.

Madame Carole BUFFELARD:

- Administratrice de la société UPERGY S.A ;
- Gérante SARL SUCCESS ;
- Gérante SARL La Petite Grange du Sept Quatre.

- REMUNERATION ET OPERATIONS SUR TITRES CONCERNANT LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX DE UPERGY SA-MODIFICATION DE L4ARTICLE 14.7 DES STATUTS

Rémunération des dirigeants et de l'activité des administrateurs

M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, a perçu au cours de l'exercice 2020, la somme de 182.000 € pour l'exercice de son mandat.

Au cours de l'exercice 2020, M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué, a été rémunéré au titre de son mandat social pour 15.450 € et a perçu un traitement brut de 155.550€ au titre de son contrat de travail.

Seuls les administrateurs indépendants ont perçu une rémunération pour leur activité au cours de l'exercice 2020. Madame Hélène CAMPOURCY, Madame Eugénie NDIAYE et Madame Marie CHAPALAIN ont perçu au cours de l'exercice 2020, la somme de 4 500€ au titre de leur mandat social.

Monsieur Roland TECHNIO n'a pas souhaité percevoir une rémunération au cours de l'exercice 2020 et a demandé ce que la rémunération prévue soit versée à l'association Coup de Pouce.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Au titre de l'exercice 2020, aucune opération d'achat ou de vente de titres n'a été réalisée par les dirigeants.

- AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL OU DE RACHAT D' ACTIONS

Nous vous présentons ci-dessous, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations et réductions de capital. Nous incluons également les autorisations conférées en matière de rachat d'actions et de réduction du capital.

-----

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

<b>Autorisations/Délégations</b>	<b>Date Assemblée</b>	<b>Résolutions</b>	<b>Durée</b>
<b>Rachat d'actions de la Société*</b>	<b>27.06.2019</b>	<b>5<sup>ème</sup> résolution</b>	<b>18 mois</b>
<b>Rachat d'actions de la Société*</b>	<b>29.05.2020</b>	<b>5<sup>ème</sup> résolution</b>	<b>18 mois</b>

\*Le détail sur l'utilisation de l'autorisation de procéder à des rachats d'actions figure au point 19 du rapport de gestion.

- **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Vous prendrez connaissance du rapport des Commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, il n'est intervenu, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de UPERGY et, d'autre part, une autre société dont UPERGY possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, aucune convention qui ne serait pas courantes ou conclues à des conditions anormales.

Nous vous remercions de bien vouloir voter en faveur des résolutions que nous vous présentons, sauf celle relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés.

Nous estimons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## ANNEXE I

### TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES CINQ DERNIERES ANNEES DE UPERGY S.A.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
<b>I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 973 750	2 973 750	2 886 040	2 886 040	2 886 040
Nombre des actions ordinaires existantes	4 875 000	4 875 000	4 731 213	4 731 213	4 731 213
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
<b>II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	44 658 307	39 956 188	37 974 923	37 238 243	34 064 659
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 696 395	5 703 423	-390 965	-1 387 289	478 326
Impôts sur les bénéfices	455 122	42 224	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	36 445	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	913 794	4 720 333	-390 965	-1 387 289	-1 107 366
Résultat distribué	2 973 750	0	0	0	0
<b>III RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,25	1,16	-0,08	-0,29	0,10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,19	0,97	0,26	-0,29	-0,23
Dividende attribué à chaque action	0,61	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	165	162	164	167	170
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 875 366	4 934 847	4 882 797	4 986 978	4 705 766
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	2 015 402	1 942 544	1 928 996	1 971 235	1 903 805

## ANNEXE II

### TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERES ANNEES DE UPERGY CONSOLIDE

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
<b>I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 973 750	2 973 750	2 886 040	2 886 040	2 886 040
Nombre des actions ordinaires existantes	4 875 000	4 875 000	4 731 213	4 731 213	4 731 213
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
<b>II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	50 481 672	43 984 155	43 105 103	44 237 034	42 078 623
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 073 764	5 886 252	262 483	592 729	178 286
Impôts sur les bénéfices	634 253	183 684	-74 960	99 619	366 045
Participation des salariés due au titre de l'exercice	36 445	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	962 345	4 417 193	337 443	493 110	-768 105
Résultat distribué	2 973 750	0	0	0	0
<b>III RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,29	1,17	0,07	0,10	-0,04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,19	0,91	-0,13	-0,08	-0,16
Dividende attribué à chaque action	0,61	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	296	266	272	302	314
Montant de la masse salariale de l'exercice	7 100 889	6 655 983	6 652 990	7 369 855	6 982 203
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	2 495 055	2 208 643	2 154 785	2 222 746	2 130 179

### ANNEXE III

#### UPERGY

Société anonyme au capital de 2.886.039,93 €

Siège social : 11C, rue des Aulnes, 69410 Champagne au Mont d'Or  
409 101 706 R.C.S. Lyon

-----

Honoraires des contrôleurs légaux  
(Article 222-8 du Règlement intérieur de l'AMF)  
Les Co-commissaires aux comptes de la Société sont :

- La société Arthaud & Associés  
73, Rue François Mermet 69160 Tassin La Demi-Lune

- La société Grant Thornton  
44 Quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon

Montant H.T. en EUR	ARTHAUD & ASSOCIES		GRANT THORNTON	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
<b>Audit</b> -Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés : - Emetteur - Filiales intégrées globalement -Autres diligences et prestations directement liées à la mission des C.A.C. : - Emetteur - Filiales intégrées	15 500	15 500	12 000	12 000
<b>Sous-total</b>	15 500	15 500	12 000	12 000
Autres prestations rendues à l'émetteur et filiales intégrées: - Juridique, fiscal, social - Technologie de l'information - Audit interne - Autres				
<b>Sous-total</b>	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	15 500	15 500	12 000	12 000

## 13. Projet de résolutions

### ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2021

#### PROJET DE RESOLUTION DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

##### *Première résolution (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration, lesquels se traduisent par une perte de (1.107.366,04) €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 28.604 € et la charge d'impôt estimée d'un montant de 8.009 €.

En conséquence, elle donne quitus aux mandataires sociaux de la Société pour l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

##### *Deuxième résolution (approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion, ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesquels font ressortir un résultat d'ensemble consolidé, après intégration des résultats des sociétés mises en équivalence et dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions, ressortant en perte pour (768.105) €.

##### *Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et dividendes)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit une perte de (1.107.366 ,04) € au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte des sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices :

	<b>Exercice 31/12/2017</b>	<b>Exercice 31/12/2018</b>	<b>Exercice 31/12/2019</b>
Nombre d'actions	4 875 000	4 731 213	4 731 213
Dividende net unitaire	0 €	0 €	0 €
Dividende total (a)	0 €	0 €	0 €

(a) Montant éligible à la réfaction de 40% prévu à l'article L 158-3-2 du CGI

**Quatrième résolution** (approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, prend acte des conventions mentionnées au dit rapport qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

**Cinquième résolution** (Renouvellement du programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, conformément notamment aux dispositions des articles L. 225-208, L 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social de la Société. Les objectifs d'un tel programme de rachat d'actions seront les suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI),
- l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- conserver et remettre des actions à titre de paiement ou d'échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport dans le respect de la réglementation applicable et dans la limite de 5% du capital,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par une Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique à cet effet.
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats, cessions, échanges ou transferts de ces actions pourront être effectués, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique, et, notamment, par voie de transferts de blocs de titres, par l'exercice de tout instrument financier ou utilisation de produits dérivés.

Le prix unitaire net d'achat maximum ne pourra excéder 7 euros par action (hors frais et commission).

Le nombre d'actions à acquérir, dans la limite du plafond légal de 10,00 % du capital social, est de 473.121 actions.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 7 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 2.804.545 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2020 compte tenu des 72.472 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date, et à 3.311.847 € pour une base théorique ne déduisant pas lesdites actions auto-détenues.

Le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé ainsi que le prix d'achat desdites actions feront l'objet d'ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendrait pendant la durée de validité de la présente autorisation, l'assemblée générale déléguant au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation, en

préciser les termes et en arrêter les modalités, passer tous ordres, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, procéder aux éventuelles réallocations des actions au sein des finalités envisagées ci-dessus, dans les conditions permises par la loi, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tous autres organismes, et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois (18) à compter de la présente assemblée et met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 29 mai 2020 dans sa cinquième résolution.

***Sixième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur David BUFFELARD)***

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur David BUFFELARD vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2025 à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

***Septième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry BOUVAT)***

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry BOUVAT vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2025 à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

M. Thierry BOUVAT est lié à la société par un contrat de travail à durée indéterminée, conclu en date du 28/04/1999 avec prise d'effet le 09/08/1999 et occupe dans la société le poste de Directeur de la division BATTERY. Les conditions énoncées dans l'article L.225-22 du Code de commerce étant respectées, le contrat de travail de M. Thierry BOUVAT est maintenu avec sa rémunération propre.

***Huitième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Roland TCHENIO)***

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Roland TCHENIO vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2025 à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

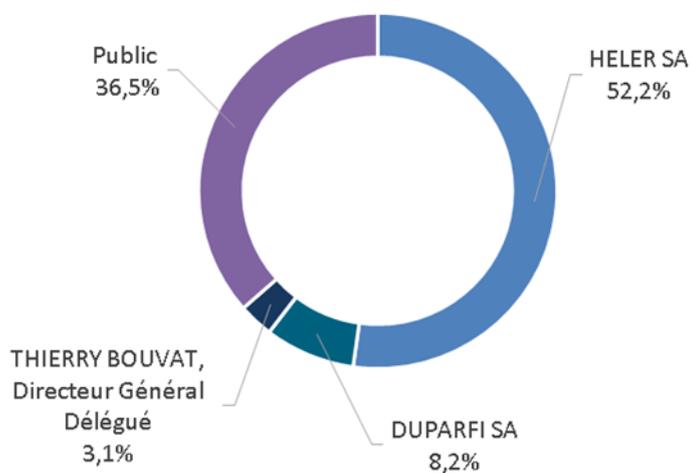
***Neuvième résolution (Pouvoirs)***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités afférentes aux résolutions adoptées.

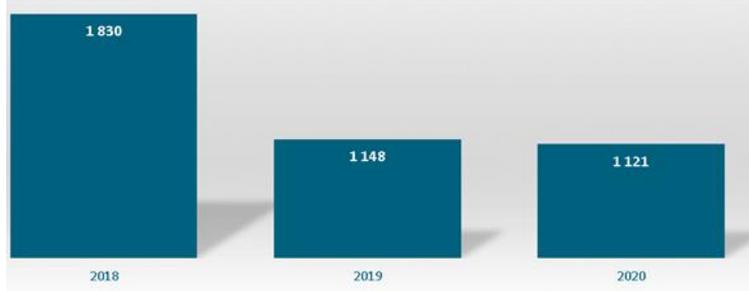
## 14. Informations boursières

Date d'introduction	22/01/2007
Prix d'introduction	5,60 €
Cours au 31/12/2020	4,82 €
Cours le plus haut sur 2020	5,80 €
Cours le plus bas sur 2020	4,66 €
Capitalisation boursière au 31/12/2020	<b>22 804 447 €</b>
Nombre de titres	4 731 213
Nombre de titres au flottant	1 725 636
Flottant au 31/12/2020	36,5%
Capital au 31/12/2020	2 886 039,93 €
Nominal	0,61 €
Code ISIN	FR0010337865
Code Reuters	ALUPG.PA1
Marché	Euronext Growth
Type de cotation	Continue
Listing sponsor	Crédit du Nord
Contrat de liquidité	Gilbert Dupont

### Actionnariat au 31/12/2020



### Nombre de titres échangés (moyenne journalière)



## 15. Responsable du rapport annuel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Champagne au Mont d'Or, le 30 avril 2021

David BUFFELARD  
Président Directeur Général

### INFORMATION FINANCIERE

Responsables de l'information financière :

Monsieur David BUFFELARD, Président Directeur Général  
Monsieur Aristide BADO, Directeur Administratif et Financier

Tel : 04 72 52 20 00

Email : [finances@upergy.com](mailto:finances@upergy.com)

Site internet : [www.upergy.com](http://www.upergy.com)

UPERGY est coté sur Euronext Growth by Euronext Paris – code ISIN : FR0010337865